

Lettre 51 – Février 2023



Les médias étant tout occupés par la triste nouvelle d'un an de guerre en Ukraine, et par une seule des nombreuses propositions de la loi sur les retraites, le silence règne sur les travaux de la future loi sur les migrations. Que dit-on sur l'avis du Conseil d'État sur un projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration. » émis par le CONSEIL D'ÉTAT dans sa Séance du jeudi 26 janvier 2023 ?

<https://www.conseil-etat.fr/avis-consultatifs/derniers-avis-rendus/au-gouvernement/avis-sur-un-projet-de-loi-pour-controller-l-immigration-ameliorer-l-integration>). Par exemple « Il relève que, sur environ 124 000 OQTF prononcées en 2021, dont près de 70 000 n'étaient pas assorties d'un délai de départ volontaire, moins de 8 000 ont été exécutées. » ou « Par ailleurs, le Conseil d'Etat ne peut que constater que les dispositions envisagées ne sont pas pleinement cohérentes en ce qui concerne la définition des procédures à juge unique et de leurs champs d'application. »

N'oublions pas de préparer la journée de la femme, le 8 mars 2023, en pensant à toutes les femmes qui migrent afin d'assurer à leurs enfants une vie dirigée par une espérance. On est loin du thème de l'année 2023 : "Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes".

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
Versailles	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Marseille.....	3
Toulouse	4
France.....	4
Plusieurs manifestations contre la loi « migration »	4
Paris.....	4
Bordeaux	4
Lyon	4
Marseille.....	5
Nantes.....	5
« Unis contre l'immigration jetable. Pour une politique migratoire d'accueil »	5
Quelle retraite pour les étrangers en France ?.....	6
Centre "Checkpoint", pour les communautés LGBTQ+.....	7
Racisme et discrimination des personnes noires	7
Accueil des ukrainiens	8
les étudiants étrangers qui ont fui l'Ukraine.....	9
Béthune	10
Bordeaux	10
Bourg-en Bresse	11
Carcassonne	11

Carhaix-Plouguer – Finistère	11
Gravelines	12
Hazebrouck	12
Isère	13
Loon-Plage	13
Mayotte	14
Nantes.....	14
Pays de Loire.....	15
Les Pays de la Loire, terre d'accueil.....	16
Solutions d'hébergement	16
De nouveaux réfugiés chaque semaine	16
Rennes.....	16
Saint-Brévin	17
Saumur	18
Strasbourg	18
Vire (normandie).....	18
MANCHE	19
MÉDITERRANÉE.....	19
l'Océan Viking.....	19
Le Géo Barents.....	20
UNION EUROPÉENNE	20
Tentative des 27 de mieux se coordonner	20
Les demandes d'asile au plus haut depuis 2016	21
Allemagne	22
Expulsion en Allemagne ?.....	23
Belgique	23
Bulgarie	25
Espagne	26
Finlande.....	26
Grèce	26
Italie	27
Pologne.....	29
Slovénie.....	30
EUROPE.....	30
Kosovo	30
Royaume-Uni.....	31
MONDE - NATIONS UNIES.....	32
36% des personnes de 57 pays souhaitent émigrer	32
ASIE.....	33

Liban	33
Turquie	33
Turquie – Antakya – Antioche	34
AFRIQUE	35
Algérie.....	35
Libye	35
Maroc	36
Tunisie	36
AMERIQUE.....	38
USA.....	38
Canada.....	38
Haïti.....	38
Mexique	39
Panama	39

CERCLES DE SILENCE

VERSAILLES

Le Cercle de Silence du 9 février 2023 était très attendu, après les insultes xénophobes subies à la fin de celui de janvier. Une forte mobilisation a été organisée dans les associations et associations du 78 qui aident et défendent les étrangers sans papiers. Elle a porté ses fruits : 70 personnes sont passés dans le Cercle entre 18h et 19h. C'étaient des habitués, des nouveaux, des anciens, des inconnus, des jeunes, au point que nous avons dû faire 2 cercles concentriques autour de la lanterne pour laisser un peu de passage aux piétons et aux vélos, nombreux malgré le froid mordant. Quelques consignes ont été données à 18h ; en cas d'agression verbale : garder son calme, ne pas répondre ; si les choses dégénèrent, la police interviendra ; en effet, le « Renseignement territorial » n'était pas loin, mais pas la police municipale, pourtant prévenue. Les panneaux ont été beaucoup lus ; à chaque personne qui s'arrêtait, était donnée la lettre mensuelle de février. Ce fut un cercle vivant, sympathique, responsable dans le contexte versaillais où l'extrême droite fait monter la pression, à la moindre occasion : affiches « *Rejoins les tiens* » sur les panneaux associatifs de la ville, rapidement recouvertes en blanc par la mairie, manifestation antimigrants ce dimanche devant un hébergement d'urgence du 78 (ancien internat à Grignon, de l'école « AgroParisTech »). Finalement, les jeunes xénophobes ne sont pas venus !

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Une **mobilisation** partout en France **contre la loi Darmanin** est prévue le **4 mars 2023 !**

MARSEILLE

Des bénévoles de La Cimade assistent aux audiences du Juge des Libertés et de la Détention (JLD) qui concernent les personnes enfermées au centre de rétention administrative de Marseille. Une présence tierce destinée à limiter « les atteintes à la dignité et aux droits des personnes ». Après plusieurs années d'observation, ces bénévoles témoignent d'une justice à deux vitesses et

appellent à la fermeture de ces centres.

<https://www.lacimade.org/les-audiences-du-juge-des-libertes-et-de-la-detention/>

TOULOUSE

Les prisonniers et prisonnières du CRA de Toulouse se révoltent régulièrement contre la condition qui leur est faite, mais leurs résistances comme la répression qu'ils subissent sont invisibilisées. Récemment, tous les prisonniers d'un bâtiment ont foutu le bordel pour exiger la prise en charge à l'hôpital de l'un des leurs, sans succès. Quelques jours auparavant, suite à un refus collectif de plateau dans un des secteurs du CRA de Toulouse, des prisonniers ont été désignés comme meneurs par les flics puis placés au mitard et frappés. Les policiers ont ensuite porté plainte contre l'un deux, heureusement sans suite pour cette fois. Mais les violences physiques et psychologiques des flics de la PAF sont quotidiennes, et les placements au mitard ou en taule fréquents.

<https://toulouseanticra.noblogs.org/>

FRANCE

PLUSIEURS MANIFESTATIONS CONTRE LA LOI « MIGRATION »

Des milliers de manifestants ont participé à des rassemblements contre le projet de loi du gouvernement sur l'immigration et contre les centres de rétention administrative (CRA), dénonçant une « immigration jetable » et réclamant la régularisation des sans-papiers. Le projet de loi défendu par le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin prévoit plusieurs mesures pour faciliter les expulsions – surtout des étrangers « délinquants » -, une réforme du droit d'asile et un volet intégration, notamment la régularisation des travailleurs sans-papiers dans les secteurs où les employeurs peinent à embaucher, comme la restauration.

Paris

Les manifestants, 1 200 selon les organisateurs, s'étaient donné rendez-vous devant le musée de l'Immigration, dans le 12^e arrondissement, pour se rendre vers le centre de rétention de Vincennes, à l'appel d'un collectif « *contre l'immigration jetable* » regroupant notamment Solidaires, Droits devant, la Ligue des droits de l'homme, le PCF ou encore le Nouveau parti anticapitaliste. « *Non à la loi Darmanin, contre la répression et l'enfermement et les expulsions, pour une politique migratoire d'accueil* », proclamait la banderole de tête.

« *Régulariser uniquement dans les secteurs dits en tension, c'est très problématique : cela veut dire régulariser là où personne ne veut aller car les conditions sont des conditions indignes* », a estimé un membre du collectif et de Solidaires, pour qui « *c'est un tri des immigrés et un chantage à l'acceptation d'un travail* ».

Le projet de loi va alimenter « *un cycle mortifère et catastrophique, avec toujours plus de gens qui se retrouvent dans les marges et l'illégalité* » du fait notamment des nouvelles restrictions au droit d'asile.

Bordeaux

Les manifestants, étaient 130.

Lyon

Plus d'une centaine de participants ont défilé en direction de la préfecture, sous des drapeaux de LFI ou encore de l'UNEF. « **Accueillir plutôt que réprimer** », proclamait une pancarte,

tandis que les manifestants scandaient : « *Qu'est-ce qu'on veut ? Des papiers ! Pour qui ? Pour tous !* »

Marseille

Ils étaient entre 150 et 200 et se sont arrêtés longuement devant le CRA du Canet, situé dans le 14^e arrondissement (nord) de la ville, essayant d'établir le contact avec des personnes retenues derrière ces murs et scandant « *des papiers pour tous ou pas de papiers du tout* », ou « *pierre par pierre, mur par mur, nous détruirons les centres de rétention* ». Plusieurs personnes ont pris la parole, dont un Guinéen de 33 ans. « *On n'est pas des criminels, nous aussi on a droit à la liberté, sans centre de rétention. On veut travailler, payer des taxes et des impôts* ». Le jeune homme a indiqué avoir quitté son pays en 2016, vivre à Marseille depuis quatre ans et avoir obtenu des papiers « *il n'y a pas longtemps* ». « *Je ne prends pas la parole pour moi mais pour tous ceux qui sont victimes d'injustice* ».

<https://diasporaenligne.net/actualites-loi-immigration-plusieurs-centaines-de-manifestants-a-paris-et-lyon/>

Nantes

200 personnes ont manifesté, samedi 18 février 2023, à Nantes, contre les centres de rétention administrative et contre le projet, annoncé par Gérald Darmanin à l'automne, d'en recréer un en Loire-Atlantique. Mais aussi contre le projet de loi Asile et Immigration du ministre de l'Intérieur. « **Les Centres de rétention administrative (CRA), sont des prisons qui ne disent pas leur nom. Ici ou ailleurs, nous n'en voulons pas.** »

<https://diasporaenligne.net/nantes-ils-disent-non-aux-centres-de-retention-administrative/>

« **UNIS CONTRE L'IMMIGRATION JETABLE. POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE D'ACCUEIL** »

Nous refusons le nouveau projet de loi asile et immigration !

Le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement conduit à une négation radicale des droits fondamentaux des migrant-es. Il a pour objectif de graver dans le marbre et de radicaliser les pratiques préfectorales arbitraires et répressives : systématisation des OQTF et des IRTF, dans la suite des instructions déjà prises pour augmenter les assignations à résidence et le nombre de Centre et Locaux de Rétention Administrative.

Le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées. Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits "en tension". Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints. Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés.

L'attaque s'inscrit dans l'agenda global du gouvernement : chômage, retraites, logement, santé...

En 2006 déjà, nous étions unis contre l'immigration jetable, nous appelons donc à nous mobiliser contre cette réforme qui, si elle était adoptée, accentuerait encore le fait que les étranger-es en France

sont considéré-es comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir. Il est de la responsabilité de nos organisations, associations, collectifs et syndicats de réagir. Nous appelons à la mobilisation la plus large possible sur tout le territoire dans les prochaines semaines.

Appel par plus de 400 organisations

QUELLE RETRAITE POUR LES ETRANGERS EN FRANCE ?

En 2019, année la plus récente enregistrée dans les données de l'Insee, les travailleurs étrangers étaient un peu plus de 1,7 million à exercer un emploi dans l'Hexagone (on comptait alors 24,8 millions de travailleurs de nationalité française). À quoi ces personnes peuvent-elles prétendre pour leurs vieux jours ? En ce qui concerne la retraite contributive (Dispositif qui permet aux retraités du régime général ayant cotisé sur de faibles salaires de percevoir un montant minimum de retraite de base), on peut dire que c'est un des rares domaines de la protection sociale où, formellement en droit, les étrangers sont traités quasiment à égalité avec les nationaux. Une seule inégalité existe : **au moment où une personne étrangère demande sa retraite, il faut qu'elle justifie de la régularité de son séjour**. Elle peut avoir cotisé pendant 40 ans, si, à ce moment précis, elle n'a pas de titre de séjour, quelle que soit la raison, elle ne touchera pas de retraite. Les étrangers, pour plein de raisons, ont des retraites beaucoup plus faibles que les nationaux. La retraite prend en compte le travail, bien-sûr, mais aussi les enfants, les maladies, les discriminations subies, le temps partiel, le chômage. Les étrangers sont surreprésentés dans les emplois précaires, notamment en ce qui concerne les ouvriers non qualifiés. Il y a beaucoup d'étrangers avec des carrières hachées, incomplètes et de faibles salaires. Tout cela va se manifester sur leurs retraites. Leurs salaires d'embauche sont plus faibles, et les licenciements sont plus fréquents au sein de cette catégorie de population. Les conditions de travail sont par ailleurs souvent plus difficiles dans les secteurs qui emploient des étrangers, et peuvent conduire à davantage de maladies ou même à des situations de handicap. Il y a également des discriminations à l'embauche, et des discriminations en cours de carrière. Les étrangers, malheureusement, ne connaissent souvent pas leurs droits. Il arrive que **les employeurs ne paient pas les cotisations retraites**, ce qui fait que leurs employés, quand ils atteignent l'âge de la retraite, se rendent compte qu'il leur manque un, deux, trois ans, parfois plus, dans leur relevé de carrière (c'est un document qui récapitule les droits acquis depuis le début de votre carrière). Ils s'aperçoivent alors que les cotisations n'ont pas été versées, ou pas complètement, par leur employeur. Et, dans ces cas-là, une fiche de paie ne vaut pas preuve de travail et ne permet pas de rattraper le coup. **Il est possible de demander à l'Urssaf, ou à la caisse de retraite de Sécurité sociale française (CNAV) le relevé de carrière**. Il ne faut pas attendre d'avoir 50 ans pour s'occuper de ça. **Il faut aussi faire attention aux fiches d'impôts pré-remplies** : si vous constatez une anomalie dans le montant pré-rempli, c'est qu'il y a un problème. Un étranger arrivé sur le territoire français à l'âge adulte, ou à un âge avancé, n'aura pas travaillé suffisamment en France pour pouvoir avoir une retraite à taux plein. Mais si cette **personne a travaillé dans d'autres pays avant d'arriver en France**, cette activité **peut être prise en compte** au moment du calcul de la retraite, à condition que le pays où cette activité a été exercée ait passé des accords en ce sens avec la France. C'est le cas pour les pays de l'UE, l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège, et la Suisse, la liste des pays possédant cet accord avec la France sont les suivants : Algérie, Andorre, Argentine, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Congo, Corée du Sud, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Îles anglo-normandes, Inde, Israël, Japon, Kosovo, Macédoine, Mali, Maroc, Mauritanie, Monaco, Monténégro, Niger, Philippines, Québec, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Togo, Tunisie, Turquie, Uruguay. Mais ils seront **pénalisés quand même s'ils n'ont pas une carrière complète** en France. Les réfugiés statutaires, les bénéficiaires de la protection subsidiaire, les apatrides, les anciens combattants y ont par ailleurs droit sans la condition de 10 ans de titre de séjour. Grâce à des traités internationaux, les Algériens, les Tunisiens, les Marocains, les Maliens, les Togolais, les Gabonais et les Béninois peuvent y eux

aussi y prétendre sans cette condition.

CENTRE "CHECKPOINT", POUR LES COMMUNAUTÉS LGBTQ+

Quand on est une personne LGBTQ+ migrante avec ou sans carte vitale ni mutuelle, le centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic ([CeGIDD](#)) sans couverture de santé, ou le centre "Checkpoint", propose une **offre spécialisée pour les communautés LGBTQ+ et les personnes vulnérables**. On peut y consulter un médecin, être vacciné ou encore se voir délivrer un traitement. Les équipes du Checkpoint se déplacent aussi en CADA et HUDA pour **dépister les exilés qui s'y trouvent et les conseiller sur leur santé**. Sur 139 personnes consultées depuis 2021, 70 étaient testées pour la première fois pour le VIH et les hépatites. Le taux de positivité pour les hépatites pour cet échantillon était trois fois supérieur à la moyenne nationale. L'objectif Checkpoint Paris est de lutter contre les inégalités sociales de santé et donc faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin : attacher une importance particulière à une personne qui n'a pas de couverture, une personne migrante qui vit dans un CADA, un HUDA, demandeuse d'asile et qui fait une heure et demi de transport pour venir au Checkpoint. L'offre de santé, c'est évidemment du dépistage et du traitement quand il y a des infections sexuellement transmissibles pour la syphilis, les chlamydia, les gonorrhées, il y a de la vaccination pour l'hépatite B, pour l'hépatite A, pour le papillomavirus. Et on peut avoir le Traitement en Post-Exposition (TPE) [un traitement pour empêcher la contamination au VIH juste après une prise de risque]. Si un rapport sexuel n'est pas protégé ou mal protégé, les personnes peuvent venir dans les 48 heures suivantes, sans rendez-vous, pour avoir accès à ce traitement-là. Et le Traitement Post-Exposition, on le donne aussi aux personnes qui n'ont pas de couverture sociale. On va leur remettre les comprimés pour un mois. On va les vacciner et les traiter si besoin. Et on fait également la délivrance de la PrEP, avec ou sans couverture sociale. La PrEP, c'est un médicament qui permet de se protéger du VIH, que l'on prend avant un rapport sexuel et après un rapport sexuel. Cela protège du VIH aussi bien que le préservatif, voire mieux quand on prend son traitement selon les indications médicales. On a un médecin sexologue, un addictologue, une psychologue, un psychiatre, et un médecin qui fait des consultations de gynécologie pour les personnes trans et pour les femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes.

Les personnes en situation de précarité, les demandeurs d'asile et toutes les personnes qui sont au croisement de différentes vulnérabilités et discriminations vivent dans l'urgence. Elles vont consulter au moment où elles ont trop mal. La douleur fait partie d'un quotidien, que cela soit dans le travail ou dans la vie en général. Elles composent avec, et vont consulter quand ça devient insupportable. Donc c'est souvent pour ça aussi que les personnes consultent tardivement, donc à des stades avancés dans les différentes pathologies qu'elles peuvent avoir. Elles sont aussi tenues à l'écart des dispositifs médicaux et d'accès à la santé et n'ont pas forcément connaissance des moyens de prévention qui existent, ni de la façon de se les procurer. Toute personne, qu'elle ait une **couverture sociale ou non, est la bienvenue et a accès à toutes les offres de santé** du Checkpoint. Ce qui est important de savoir quand on est une personne exilée, c'est que **le refus de soins discriminatoires est interdit**. Les soignants se doivent de recevoir toutes les personnes, qu'elles aient une couverture sociale ou non, qu'elles soient racisées ou pas, LGBT ou pas.

Le Checkpoint Paris est situé au 13 rue d'Alexandrie, 75002 Paris.

RACISME ET DISCRIMINATION DES PERSONNES NOIRES

Présentée, mercredi 15 février 2023, devant les députés français à l'Assemblée nationale, une étude a été réalisée en novembre 2022 par l'institut de sondage Ipsos et commandée le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) : L'objectif du 2^{ème} baromètre des discriminations est :
- de dresser un tableau des discriminations envers les minorités et d'en suivre les évolutions à travers le temps.

- de mieux identifier les opinions, comportements et attentes des minorités encore trop peu connues par le reste la société française.

Les enquêteurs ont interrogé "un échantillon de 807 personnes représentatif de la population française noire ou métisse d'ascendance noire âgée de 18 ans et plus", révèle France info. En France, 91 % des personnes noires, ou métisses d'ascendance noire, disent être victimes de discrimination au quotidien. Seul 9 % déclarent ne jamais avoir été personnellement touchés par le racisme dans des situations de la vie de tous les jours. Les discriminations les plus souvent rencontrées ont d'abord lieu dans l'espace public (41%), puis au travail (31%), dans les commerces (21%) et aux frontières françaises (18%). 14% des personnes interrogées répondent qu'elles ont souvent vécu le racisme à l'école et à l'université. Au cours de l'année écoulée, 53 % disent avoir vécu une injustice pendant leurs études, avec le sentiment que cela était dû à leur couleur de peau. Mais pour les sondés, quel que soit le lieu, les discriminations ressenties passent aussi par des "attitudes dédaigneuses, méprisantes ou irrespectueuses" (58%), et des "agressions verbales et insultes" (49%). "Il y a aujourd'hui une libération de la parole raciste et une augmentation des idées extrémistes. Nous avons voulu, avec cette étude, essayer de mesurer le phénomène. Résultat : il est massif", s'alarme le président du Cran. D'après ce baromètre, le racisme se fait ressentir dans des moments déterminants de la vie des personnes noires interrogées, comme lors d'un entretien d'embauche (53%), lors d'une négociation salariale ou pour une promotion au travail (49%), pour accéder à un logement (44%), et même face au médecin ou à l'hôpital (33%). Enfin, l'enquête dévoile que les personnes noires sont deux fois plus contrôlées par la police que la population française dans son ensemble. Ce qui explique peut-être que moins d'un tiers des sondés se soient rendus dans un commissariat de police pour porter plainte après avoir vécu ces discriminations. Le Cran avait réalisé un sondage similaire en 2007, une première en France à l'époque. Il y a 16 ans, 56% des personnes noires interrogées avaient estimé être victimes de discrimination. Force est de constater que le sentiment de racisme a explosé depuis cette précédente étude. Pour faire face, l'association française envisage de proposer la création d'un observatoire du racisme en France, qui permettrait de mesurer régulièrement le phénomène afin de mieux lutter contre.

<https://www.infomigrants.net/fr/post/46896/racisme--une-etude-souligne-le-sentiment-de-discrimination-des-personnes-noires-en-france>

<https://www.lecran.org/communiquede-presse/conference-de-presse-presentation-du-barometre-des-discriminations-cran-ipsos-a-lassemblee-nationale-reporte-au-15-02/>

La Cour de cassation a cassé le 21 février 2023 un arrêt de la cour d'appel de Paris qui relaxait Éric Zemmour des poursuites engagées contre lui pour provocation à la haine raciale s'agissant de propos tenus lors de la « convention de la droite ». La Cour de cassation confirme que les **immigrés originaires d'Afrique de confession musulmane constituent bien un groupe protégé** par l'infraction de provocation à la haine raciale.

<https://www.ldh-france.org/aucune-impunite-pour-la-provocation-a-la-haine-raciale/>

ACCUEIL DES UKRAINIENS

la France a dépensé plus de **490 millions d'euros** pour offrir un « schéma d'accueil inédit » **aux Ukrainiens**, a indiqué jeudi 23 février 2023 le ministère français de l'Intérieur. Près de 220 millions d'euros ont été dépensés « **au titre de l'allocation pour les bénéficiaires de la protection** » temporaire accordée partout en Europe aux Ukrainiens. Ces derniers ont ainsi pu bénéficier de l'allocation pour demandeur d'asile (Ada) même s'ils sont dispensés de solliciter le statut de réfugié. Environ 260 millions ont également été dépensés « **au titre de l'hébergement** » et 10,1 millions « **au titre de l'accueil de jour et des transports** ». L'hébergement, qui représente la moitié du coût de l'accueil, comprend notamment les hôtels et les centres de vacances réquisitionnés, les places d'hébergement d'urgence mobilisées - 30 000 au plus fort de la crise en mars et avril 2022 - ou encore les « **sas** » d'accueil mis en place partout en France. Environ 30 000 déplacés ukrainiens ont été logés chez des citoyens. Près de 900 de ces foyers français ont perçu une aide financière de l'État depuis fin 2022, « **pour un montant de 786 285 €** ». Entre le 10 mars 2022 et le 30 janvier

2023, la France a accueilli plus de 100 000 Ukrainiens, « **dont près de 80 % de femmes** », a également précisé jeudi le ministère de l'Intérieur, qui explique avoir délivré des « **autorisations provisoires de séjour** » (APS) à 87 928 Ukrainiens (hors enfants) sur cette période. Soit près de 146 000 APS délivrées lorsqu'on prend en compte les renouvellements. Ces titres de séjour sont valables six mois renouvelables et permettent aux Ukrainiens de s'installer en France en situation régulière tout en bénéficiant d'une série de droits sociaux : accès au travail, aux services de santé, à la scolarisation des enfants, à l'hébergement d'urgence, à une aide au logement...

« **Ce qu'on a fait pour les Ukrainiens peut servir de modèle** » pour les crises migratoires à venir. « *Il ne fallait absolument pas que cet accueil massif de déplacés vienne impacter les dispositifs de droit commun. On a fait ça pour préserver à tout prix l'hébergement d'urgence généraliste* », notamment pour les plus vulnérables, a défendu le ministère de l'Intérieur. Un an après, alors qu'une vague de retours a été constatée, les arrivées des Ukrainiens se sont largement tariées. « *On est dans une logique de fermeture progressive* », convient-on Place Beauvau, qui ne veut toutefois « *pas (les) fermer trop vite dans l'hypothèse de mouvements secondaires* ».

Avec une centaine de milliers de déplacés, la France n'a accueilli qu'une part infime des quelque huit millions de réfugiés ukrainiens recensés en Europe par l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

<https://www.ouest-france.fr/monde/guerre-en-ukraine/l-accueil-des-ukrainiens-en-france-a-coute-500-millions-d-euros-selon-le-ministere-de-l-interieur-02ce6497-bf38-482a-a673-4d8698a1a1e1>

LES ETUDIANTS ETRANGERS QUI ONT FUI L'UKRAINE

Dès le mois de mars 2022, une protection temporaire a été accordée en France aux Ukrainiens fuyant leur pays. Elle offre des aides au logement, des allocations mensuelles, un accès immédiat au marché du travail, aux services de santé, et à la scolarisation pour les déplacés ukrainiens. La directive du 4 mars 2022, qui établit cette mesure, comprenait également un volet sur "**les ressortissants de pays tiers autres que l'Ukraine**", stipulant leur prise en charge s'ils pouvaient prouver "*qu'ils résidaient légalement en Ukraine avant le 24 février 2022, sur la base d'un permis de séjour permanent en cours de validité délivré conformément au droit ukrainien*". Une manière de prendre en compte, entre autres, les **quelque 70 000 étudiants étrangers**, et notamment africains, présents en Ukraine lors de l'éclatement du conflit. "**On a déroulé le tapis rouge aux Ukrainiens, mais pas aux étudiants étrangers**". Des centaines d'étudiants arrivés en France ont été mis à l'écart du système de protection et ont dû entamer des **démarches en préfecture** pour régulariser leur situation par eux-mêmes et obtenir une Autorisation provisoire de séjour (APS) d'une durée d'un ou plusieurs mois, et justifier **d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur** ukrainien à présenter à l'établissement français dans lequel ils souhaitaient poursuivre leurs études. Une fois inscrit dans un cursus, ils devaient faire des démarches auprès des autorités dans le but **d'obtenir un titre de séjour étudiant**. Outre l'APS et l'**inscription en fac** ou autre école, un étudiant devait également justifier de **ressources d'au moins 615 euros par mois**, via notamment le recours à un garant, et d'un hébergement.

Une étudiante iranienne est arrivée en France après avoir quitté l'Ukraine en mars 2022. Après avoir été hébergée dans un premier temps dans un centre d'accueil d'urgence dans le sud de Paris, elle qui fuyait les bombardements sur Kiev s'est retrouvée dans un hôtel quatre étoiles près de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le Zenitude Relais & Spa. Piscine, chambres confortables, généreux chèques pour les dépenses alimentaires... Agée alors de 32 ans, elle est choyée, au même titre que d'autres femmes autour d'elle, toutes ukrainiennes. "*C'était super*", se souvient-elle. À l'époque, elle est vue par les autorités françaises comme une victime de la guerre. Mais au bout d'un mois, la Croix Rouge demande à la rencontrer. "*On m'a dit que je ne remplissais pas les critères pour bénéficier du statut de protection [temporaire] et qu'il fallait que je me débrouille autrement*". Elle partage désormais une chambre de 7m² dans un appartement en Normandie avec une autre personne. Une Camerounaise de 25 ans, ancienne habitante de Kiev, accueillie en urgence chez un cousin en

2022, en région parisienne : *"En France, au début, je ne comprenais rien au système, j'étais déboussolée. La nuit, je pleurais tout le temps"*. De ces démarches tortueuses, elle tire une conclusion : **elle n'est pas la bienvenue en France**. Quelques mois après le début du conflit, les OQTF tombent sur certains étudiants étrangers ne s'étant pas mis en règle. La jeune femme s'isole et devient méfiante. *"Je restais à la maison. Je sortais uniquement pour aller faire le marché qui est tout proche. J'avais peur qu'on m'arrête."* Le 4 juillet, un moratoire sur les OQTF visant ces étudiants est adopté, jusqu'à la rentrée scolaire de 2022. La jeune femme s'inscrit dans la première formation qui veut bien d'elle, à la faculté des lettres de Sorbonne Université, à Paris, même si elle ne correspond pas à son précédent cursus. Son APS ayant expiré juste avant la rentrée, Elle commence les cours en tant que clandestine sur le sol français. *"J'avais toujours mon APS dans la poche, même si elle était périmée, au cas où"*, dit-elle. En décembre, la jeune femme obtient un titre de séjour. Mais les étudiants dans son cas sont une minorité. Sur les 480 personnes passées ces 12 derniers mois par la Maison des Camerounais, 225 ont jeté l'éponge et quitté la France. Elles sont allées au Portugal, en Espagne ou encore en Allemagne, **pays qui ont fait le choix** - dans un premier temps, du moins - **d'accueillir toutes les personnes fuyant l'Ukraine, sans distinctions**. Sur les 255 personnes restées en France, 102 seulement ont été régularisées, pour beaucoup à la fin de l'année 2022 ou début 2023, après des mois d'inquiétudes. Le ministère de l'Intérieur a déclaré qu'aucune donnée ne serait rendue public sur le nombre de titres de séjour donnés aux étudiants étrangers déplacés d'Ukraine. *"C'est regrettable parce qu'en tout, le nombre d'étudiants étrangers qui se trouvaient dans une situation sérieuse, avec des études engagées, c'était moins de 500 personnes"* estime le président de France Fraternités ; *"C'est vraiment kafkaïen. Et les délivrances d'OQTF ne fonctionneront pas dans la majorité des cas car ces jeunes ne vont pas abandonner leurs rêves et leurs projets comme ça"*, dénonçant une *"mesure discriminatoire absurde"*.

BETHUNE

Une famille iranienne de neuf personnes, avec deux enfants de 8 et 11 ans, se cachait dans la remorque d'un camion parti de Bulgarie. Elle a été secourue, dimanche 5 février 2023, par les pompiers sur un parking de Labourse, située près de Béthune. Les deux enfants de 8 et 11 ans ainsi que sept adultes s'étaient dissimulés sous une bâche. Ces personnes ont été temporairement hébergées dans une salle prêtée par la mairie de Labourse.

BORDEAUX

Une nouvelle exposition gratuite est présentée à Bordeaux, depuis mercredi 16 février 2023 jusqu'au 11 mars. Avec plusieurs **photographies prises sur les navires de SOS Méditerranée**, l'idée est de *« rendre le plus concret possible »* le travail mené par cette association. Pour le maire de Bordeaux, *« soutenir SOS Méditerranée, c'est incontestablement redonner de l'espoir et on en a besoin »*. Le président de l'antenne française de l'association, explique que *« le sauvetage en mer est un devoir moral avant d'être une obligation légale »*. Il rappelle que SOS Méditerranée a déjà secouru 37.352 personnes depuis sa création, avec toujours trois missions : *« sauver, protéger, témoigner »*. Cette **exposition mettant en avant les femmes**, espère réaliser cette troisième mission et *« remettre de l'humain dans une tragédie qui dérange aux portes de l'Europe »*. Le département, qui alloue 50 000 euros à SOS Méditerranée, non sans s'attirer quelques critiques, la ville de Bordeaux subventionne l'association à hauteur de 10.000 euros par an. Un financement qui va de pair avec cette exposition. *« Il est important de montrer qu'on est dans l'humain, que ce sont des femmes et des enfants sur le point de se noyer »* qui sont secourus, rappelle l'édile. *« On n'est pas dans la théorie. »* Cette exposition *« montre la réalité des opérations de sauvetage en Méditerranée centrale »*, et fait donc le choix de porter le regard *« sur les femmes secourues, les femmes qui sauvent et les femmes qui témoignent »*. Des photographies pour célébrer *« le pouvoir d'agir »* des femmes, à travers différents prismes : *« celui de femmes en exil, de femmes humanitaires, de femmes bénévoles, de femmes sauvées et de femmes qui leur tendent la main »*, précise SOS Méditerranée. Une autre exposition de SOS Méditerranée est exposée dans l'hôtel du département de la Gironde, et ce jusqu'au 2 mars 2023 Intitulée *« Un engagement citoyen »*, elle *« permet de donner à voir l'articulation entre*

crise climatique et crise migratoire ». Les photographies présentées « invitent à prendre conscience de l'action vitale des pouvoirs publics et des collectivités territoriales pour accompagner ceux qui refusent d'abandonner des vies ».

<https://diasporaenligne.net/actualites-en-soutien-aux-migrants-le-maire-de-bordeaux-inaugure-une-exposition-de-sos-mediterranee/>

BOURG-EN BRESSE

Un jeune Guinéen de 20 ans, salarié de la boulangerie Lou Pan, est sous la menace d'une obligation de quitter le territoire (OQTF) doublée d'une injonction de la préfecture mettant en demeure ses employeurs de mettre fin à son contrat de travail reçue le 24 janvier 2023 ; il est depuis le 12 février 2023, en situation irrégulière. Le maire de Bourg-en-Bresse rappelle que, dès le mois d'août 2022, il était intervenu auprès de la préfète de l'Ain pour demander sa régularisation. Il vient de la saisir directement, ainsi que le ministre de l'intérieur, « pour que cesse cette procédure d'expulsion absurde et ubuesque et pour [qu'il] soit régularisé ». En effet, il « travaille dans un secteur qui peine à recruter et où le besoin de main-d'œuvre est important et constant. Il a fait la démonstration de sa parfaite insertion et de sa volonté de se former, d'apprendre son métier. Ses employeurs ont besoin de lui et louent son investissement professionnel. Que demander de plus ? Cette situation, qui n'est pas inédite, est ubuesque et inhumaine à la fois ». Pour le gérant de la boulangerie, « On a investi beaucoup de temps et d'énergie pour en faire un citoyen qui travaille, qui cotise, qui paye sa CSG. C'est un non-sens »

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230216-progre-s-de-l-ain-menace-d-expulsion-l-apprenti-boulangier-est-contraint-d-arre-ter-de-travailler-copie.pdf>

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230214-progre-s-de-l-ain-le-maire-de-bourg-en-bresse-jean-franc-ois-debat-redemande-la-re-gularisation-de-mory-mara-copie.pdf>

CARCASSONNE

Lundi 13 février 2023, vers 10 h, les fonctionnaires de police du commissariat ont été sollicités à la gare SNCF, où leurs collègues de la Paf venaient d'intercepter **un ressortissant marocain en situation irrégulière**, lors d'une mission de contrôle à bord d'un train. Remis entre les mains des policiers, cet homme âgé de 29 ans a été transporté dans les locaux du commissariat, où il a fait l'objet d'une mesure de retenue administrative. Lors des vérifications faites, il est apparu que cet homme était frappé d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), qui lui a été notifiée en décembre 2021 dans le département du Vaucluse. À l'issue des diverses auditions, le ressortissant marocain en situation irrégulière a **été laissé libre**, non sans s'être vu notifier une nouvelle OQTF. Samedi 28 janvier 2023, peu après minuit, c'est aussi en gare SNCF qu'un **Marocain en situation irrégulière** avait été interpellé, avec un marteau et un couteau. Il refusait de quitter les lieux sur le point d'être fermés. Au cours des vérifications administratives réalisées, il apparaîtra là encore que l'homme était en situation irrégulière, et qu'il avait fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il avait alors été dirigé vers **le centre de rétention administratif (CRA)** de Toulouse, pour la suite de la procédure à son encontre.

<https://diasporaenligne.net/actualites-carcaonne-dune-oqtf-a-lautre-en-voyageant-par-le-train/>

CARHAIX-PLOUGUER – FINISTERE

La rédaction du « Poher hebdo » a reçu par téléphone une nouvelle menace de mort, la troisième en 15 jours, lundi 20 février 2023 au matin. **“Nous allons vous crever, nous avons mis une bombe dans votre journal, vous allez sauter”**. Le rédacteur en chef du journal, contacté par téléphone revient sur le point de départ de cet excès de violence. **“Nous avons publié un article sur le projet de la ville de Callac de redynamiser sa commune par un accueil de réfugiés, ensuite tout s'est emballé”**. Cette nouvelle menace de mort associée à une alerte à la bombe va pousser Erwan Chartier à porter plainte une nouvelle fois. **“La gendarmerie prend les choses en main, ils sont venus avec un chien renifleur, nous avons été évacués toute la matinée”**. Le journaliste sait que la gendarmerie enquête et qu'elle pratique une surveillance discrète de sa rédaction. **Nous bénéficions d'un élan de soutien très important des médias, et de particuliers** ». **« Ces actes inadmissibles et cette campagne de**

harcèlement ne vont pas nous empêcher de travailler". **Des menaces condamnées par le préfet** du Finistère, lundi 20 février 2023, qui apporte son soutien à l'équipe de la rédaction du Poher, autant qu'à France 3 Bretagne, dont une journaliste de la rédaction a également été victimes d'injures et de menaces.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/brest/alerte-a-la-bombe-et-menace-de-mort-le-poher-hebdo-de-nouveau-vise-ce-lundi-matin-2717578.html>

GRAVELINES

L'association d'aide aux migrants affirme que des **exilés ont été victimes de violences policières** dans la nuit du 7 au 8 février 2023 sur une plage de Gravelines (Nord). Un groupe de 17 personnes composé d'hommes de différentes nationalités et de deux mineurs âgés de 15 ans était en train de grimper sur un canot pneumatique sur une plage de Gravelines lorsque des policiers se sont interposés. La coordinatrice de l'association d'aide aux exilés Utopia 56 : *"Notre équipe s'est faite appeler à 1h30 du matin par les services de secours, c'est de plus en plus récurrent. Quand on est arrivé sur place, il y avait dix agents des forces de l'ordre et des pompiers face à dix personnes choquées, frigorifiées, qui réagissaient à peine quand on leur parlait. Les sept autres avaient été emmenées à l'hôpital"*. La zone était très marécageuse. *"Les personnes avaient de la boue sur les jambes et leurs vêtements avaient durcis. Nous avons dû les aider pour se changer"*. Quelques minutes plus tard, les policiers et les secours ont quitté les lieux. C'est après leur départ que les exilés ont raconté aux bénévoles de l'association ce qu'ils venaient de vivre. *"Ils ont commencé leur récit en nous disant que les policiers ont voulu les tuer. Une personne nous a raconté avoir pris un coup de matraque sur la tête. Le mineur de 15 ans nous a expliqué qu'il était sur le bateau lorsque la police est arrivée et qu'il a été visé par des palets de gaz lacrymogène envoyés vers le moteur de l'embarcation. Il y avait des étincelles et les personnes à bord ont eu peur que le bateau prenne feu"*. Des violences policières, selon les différents témoignages recueillis par Utopia 56, **l'usage de gaz lacrymogène et les violences physiques envers les exilés** deviennent *"de plus en plus récurrents, la nuit notamment"*. Quelques heures plus tard, l'association a de nouveau été appelée par la deuxième partie du groupe qui se trouvait à l'hôpital. Il était 4h50. *"Les sept personnes étaient dans la salle d'attente de l'hôpital, toujours frigorifiées. Les premiers soins avaient été effectués mais les personnes allaient être mises dehors"*. Lorsque les bénévoles de l'association sont arrivés, ils sont tombés sur une *"scène complètement dingue"*. *"Des personnes dormaient sous des couvertures de survie, notamment un homme recroquevillé sur lui-même. Quand les équipes ont essayé de le réveiller, il ne bougeait pas. Il a fallu attendre plusieurs minutes avant qu'il n'émerge"*. Après leur avoir fourni des habits secs, les exilés ont été invités à quitter l'hôpital. Deux interventions éprouvantes en quelques heures qui ont poussé l'association Utopia 56 à **saisir la police des polices et la Défenseure des droits**. *"On a saisi cette fois-ci l'IGPN parce qu'il y a eu un ensemble de choses concentrées sur une seule nuit et sur un seul groupe. On l'a fait en expliquant qu'on réalisait ce signalement au nom de personnes qui ne pouvaient pas témoigner à cause de leur situation"*. Utopia 56 espère qu'une enquête sera ouverte. Mercredi 8 février 2023, 204 migrants ont réussi à rejoindre les côtes anglaises sur des embarcations de fortune.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/gravelines/utopia-56-denonce-des-violences-policieres-sur-un-groupe-de-migrants-a-gravelines-l-igpn-saisie-2716482.html>

HAZEBROUCK

L'entreprise textile Lener-Cordier, basée à Hazebrouck, a été frappée durement par l'invasion de l'Ukraine malgré la distance. Les deux tiers de ses **300 salariés travaillent en Ukraine**. Seulement cinq d'entre eux ont pu rejoindre la France, et ont immédiatement été intégrés aux effectifs français. L'une d'entre eux. Pour elle, *"c'était le plus important de venir en France avec une possibilité de travailler"*. Malgré ce semblant de normalité retrouvé, aucun ne peut oublier l'épreuve que traverse leur pays d'origine. Il y a un an, elle a quitté la région de Kiev avec ses deux enfants et sa petite-fille. *"Bien sûr on est content de travailler mais notre cœur reste en Ukraine, Nous ne pouvons pas nous adapter complètement, nous restons inquiets"*, reconnaît l'employée. Le responsable de la production ukrainienne, les salariés restés sur le territoire en guerre continuent d'honorer leurs

productions. *"Il y a certaines personnes qui ont perdu leur mari, leurs enfants, d'autres dont la famille est au front. Pour montrer leur résistance, ils veulent continuer à travailler"*. L'entreprise Lener-Cordier a mis un point d'honneur à **préservé l'activité économique de sa filière ukrainienne**. *"On fabrique pour de nombreuses marques françaises, on a incité nos clients à conserver leur production en Ukraine a été un challenge. On les a embarqués avec nous et nous n'avons pas été les seuls à être solidaires"*, souligne la responsable communication. L'entreprise continue par ailleurs à envoyer sur place des convois humanitaires.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/hazebrouck/ukraine-un-an-deja-a-hazebrouck-les-refugies-embauces-chez-lener-cordier-restent-inquiets-2719302.html>

ISERE

En janvier 2019, un migrant de 24 ans, originaire de Guinée, alors qu'il était stagiaire à l'Afrat -une association qui forme aux métiers du tourisme- à Autrans, dans le Vercors, il **sauve la vie d'une jeune employée** qu'un autre salarié voulait poignarder, dans un accès de démence. Il l'a ceinturé et a su le calmer avant l'arrivée des gendarmes. Il avait alors obtenu **la protection subsidiaire de la France**, des papiers lui permettant de travailler légalement, mais qui étaient valables jusqu'à la fin du premier semestre 2023, seulement. Depuis son arrivée en France, et plus particulièrement à Grenoble, en 2018, il a bénéficié d'une véritable chaîne de solidarité, à cause de son acte de bravoure. Un français qui l'avait connu lorsqu'il donnait des cours de Français aux « restos du cœur » l'a toujours soutenu, l'a même hébergé chez lui. Il a tout de même fallu se battre. *« Les associations font un boulot extraordinaire, mais au niveau de chaque citoyen aussi on peut **faire quelque chose pour tous ces jeunes** qui arrivent chez nous, car, il faut le savoir, ils ne repartiront pas dans leur pays d'origine. Ils ont bravé tellement d'épreuves et de dangers pour arriver en France. Alors que fait-on, on les laisse se débrouiller, quitte à ce qu'ils rejoignent des réseaux de drogue ou alors on leur tend la main, on les accompagne pour qu'ils trouvent une place dans notre société ? »* *« Un gendarme avait écrit une lettre au préfet en sa faveur. On pensait qu'il serait naturalisé comme l'avaient été deux Maliens dont les exploits avaient été très médiatisés, celui qui avait caché des personnes lors de l'attentat contre l'Hypercacher en 2015 et celui qui avait escaladé un immeuble pour sauver un enfant accroché à un balcon en 2018. Mais pour lui, cela a été plus long »*. Le Guinéen vient **d'obtenir, après 4 ans de démarches, sa naturalisation française !**

<https://diasporaenligne.net/apres-son-acte-de-bravoure-en-2019-mamoud-diallo-vient-enfin-detre-naturalise-francais/>

LOON-PLAGE

Mercredi soir 22 février 2023, un rassemblement est organisé à Dunkerque en **hommage à l'exilé tué par balle le 14 février 2023** dans le campement de Loon-Plage. Ce dernier avait succombé à ses blessures le lendemain, à l'hôpital de Lille. Une information judiciaire pour homicide volontaire a été ouverte lundi 20 février 2023, par le parquet de Dunkerque. L'auteur du coup de feu n'est, pour l'heure, pas identifié. *"Aucune interpellation n'a eu lieu à ce stade" et "les investigations se poursuivent"*, a indiqué le procureur de Dunkerque. *"La victime serait née en 1989 en Irak"*. Le parquet émet l'hypothèse selon laquelle l'homme *"a été touché alors qu'il se trouvait dans sa tente"*. *"Compte tenu du contexte général, ces faits pourraient correspondre aux mouvements de violence observés lors des règlements de comptes entre passeurs"*, estime-t-il.

Difficile pour les associatifs, quotidiennement présents sur le campement, de retracer les circonstances du tir mortel. La coordinatrice d'Utopia 56, évoque *"une montée de tension. Les gens vivent dans des conditions difficiles, ils sont abandonnés et des armes circulent sur le camp."* *"C'est un camp où il y a toujours eu des violences car il est éloigné de tout, caché"*. Le campement se trouve à son emplacement actuel depuis décembre 2022. Il a connu de nombreux déplacements successifs, *"de plus en plus en direction de la zone industrielle"*, auparavant, *"il était plus vers Auchan. Depuis décembre, la sous-préfecture a fait déplacer les personnes de l'autre côté de la départementale."* C'est dans cette zone qu'a aussi eu lieu un accident industriel, lundi. Un **"dégazage inopiné de chlore et d'acide chlorhydrique"** est survenu à 15h30 sur le site d'une entreprise. *"On sait que cet incident s'est produit dans l'une des cuves de stockage où sont déposés les déchets chlorés issus de l'industrie"*

plastique et destinés à être valorisés. Pour une raison qui reste encore à déterminer, de la vapeur acidifiée s'est échappée de cette cuve". D'après la préfecture, une vingtaine de personnes migrantes présentes dans le campement "ont été indisposées", et ont "pu bénéficier d'une proposition de prise en charge" par les pompiers et le SAMU. "Aucune situation examinée par les services de secours n'a nécessité de prise en charge médicale à ce stade", précise la préfecture. La coordinatrice d'Utopia 56, présente sur le camp de Loon-Plage lundi après-midi, nuance cette version des faits. "Les policiers ont crié : "On évacue, on évacue. On reste pas là, c'est dangereux". **Ils demandaient à ce que le camp soit évacué, ils avaient des masques, mais ils ne menaient pas l'opération d'évacuation eux-mêmes**". Le temps que les pompiers se déploient et interviennent auprès des exilés, "**aucune évacuation n'a été mise en place**". Plus tard, "le nuage s'est dispersé, vers 18h30". Mardi 21 février matin, "on a rencontré une personne qui nous a dit avoir eu des vomissements". Mais beaucoup d'exilés, comme cette personne, ne **se rendent pas à l'hôpital par "peur des autorités"** et n'ont "aucune confiance dans les secours". Actuellement, entre 100 et 150 personnes survivent sur le campement dans des conditions difficiles, sans accès à l'eau. Les origines sont variées : Kurdes d'Irak, Afghans, Pakistanais, Soudanais, Égyptiens, Indiens... Parmi ces personnes, "il y a plusieurs familles. Certaines sont parties dans des CAES au cours du week-end".

MAYOTTE

Vendredi 10 février 2023, **trois passeurs** ont été jugés en comparution immédiate sur l'île de Mayotte, pour avoir fait passer plus de 35 000 personnes depuis l'archipel voisine des Comores à bord d'embarcations de fortune. "Depuis 2019, ce réseau organise trois voyages par semaine avec 18 personnes à bord de chaque bateau et chaque passager paie 300 euros. Si l'on multiplie ça sur quatre ans, on estime qu'ils ont **fait passer 36 000 personnes** pour un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros". L'enquête débutée en septembre 2022 a été menée notamment avec des écoutes téléphoniques. Elle a permis l'arrestation de ces trois personnes, dont "*l'un des deux organisateurs en chef*". Au terme de son procès vendredi, par le tribunal de Mamoudzou, cet homme de 26 ans a été **condamné à sept ans de prison ferme et 100 000 euros d'amende** pour "*aide à l'entrée et au séjour irréguliers en bande organisée*". Un **chauffeur de taxi et un guetteur**, âgés d'une trentaine d'années, ont également été condamnés respectivement à **trois ans et deux ans** de prison ferme ainsi que **50 000 et 10 000 euros d'amende**. Les trois ressortissants comoriens se sont également vu interdire le territoire pour plusieurs années. Il est "*possible*" que les sommes récoltées finissent dans les poches de personnages plus importants. "*Ils trouvent des pilotes qui connaissent extrêmement bien le lagon, qui arrivent à se faufiler sans être vus par les radars*". En 2022, la hausse conjuguée des moyens matériels et humains a permis d'intercepter 571 embarcations transportant 8 000 migrants, interpellés en mer. Plus largement, 25 380 personnes ont été reconduites à la frontière en 2022, très majoritairement vers les Comores. L'immigration clandestine en provenance des Comores est un sujet de préoccupation majeur pour les autorités françaises à Mayotte, où l'on estime qu'un quart de la population est en situation irrégulière. Sur l'île, les dispositions juridiques liées à l'asile et à **l'accès à la nationalité française diffèrent d'ailleurs de celles qui s'appliquent en métropole**. Les titres de séjour délivrés sur son territoire, par exemple, ne sont valables qu'à Mayotte. Pour la quitter, y compris pour se rendre dans un autre département français, il faut obtenir un visa. Et le droit du sol, qui permet à un enfant né en France de parents étrangers de demander à sa majorité la nationalité française, est plus limité à Mayotte : l'enfant qui demande la nationalité doit remplir les conditions établies par la loi française, mais il doit aussi prouver que l'un de ses parents au moins résidait en France légalement depuis trois mois au moment de sa naissance. Le ministre de l'intérieur envisage d'ailleurs de durcir encore cette mesure, en allongeant le délai à neuf mois et en étendant la présence régulière sur le territoire aux deux parents.

NANTES

Créée il y a près de 40 ans à Nantes, l'ASAMLA est une structure sollicitée par les institutions publiques pour de l'interprétariat professionnel à destination des migrants. L'association intervient aujourd'hui dans plus de 40 langues et s'appuie sur un réseau d'une centaine d'interprètes.

En 2022, l'ASAMLA a réalisé plus de 15.000 heures d'interprétariat concernant plus de 17.000 bénéficiaires. Les locaux de l'association ASAMLA, spécialisée dans l'interprétariat pour les migrants à Nantes ont été caillassés dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février 2023. L'association porte plainte. Il s'agit au minimum du quatrième dépôt de plainte pour des faits similaires en un an. *"Mais arrivé à ce niveau-là de dégradations, c'est la première fois"*, souligne le directeur, dénonçant *"ces actes indignes et répétés"*. *"Dans les derniers mois, et également à notre ancienne adresse, nous avons déjà subi d'autres incidents (destruction des serrures) dont certains, dans leurs modalités, portaient la signature de la fachosphère"*. la Ville de Nantes *"condamne avec la plus grande fermeté"* les nouvelles dégradations de la façade de l'ASAMLA. *"Ce n'est malheureusement pas la première fois que l'ASAMLA est visée, et ce ne sont malheureusement pas les seuls, réagit la maire de Nantes. Soignants, travailleurs sociaux, interprètes, encadrants, réfugiés et demandeurs d'asiles, mais également partenaires et collectivités concernées subissent ainsi ces assauts indignes, lâches et non signés. Ensemble, nous devons faire face : le racisme et la haine n'ont pas leur place à Nantes."* La Ville de Nantes, propriétaire des locaux, annonce par ailleurs qu'elle va porter plainte. Ces dernières dégradations des locaux de l'ASAMLA interviennent à la veille de manifestations à Saint-Brévin (voir ci-dessous). *"On est dans une période de tensions sur les questions migratoires. On a une nouvelle loi en discussion à l'Assemblée. Et au-delà de ça, on a une situation locale qui joue beaucoup avec une mobilisation des mouvements d'extrême droite sur l'accueil des migrants. On considère qu'on fait partie de ces structures repérées comme aidant les migrants et donc à empêcher, si ce n'est à dégrader, de la part des groupuscules d'extrême droite."*

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/nantes-les-vitres-d-une-association-d-interpretes-pour-migrants-caillassees-8768300>

PAYS DE LOIRE

Si 5 000 réfugiés ont été accueillis depuis le début du conflit dans les Pays de la Loire, c'est la Loire-Atlantique qui a accueilli le plus de familles. **2 000 personnes sont actuellement encore dans le département.** Une jeune femme ukrainienne est arrivée à Pornic avec sa petite fille et sa maman il y a un an. Elles ont toutes les trois quitté Karkhiv, deuxième ville d'Ukraine bombardée par l'armée russe. Aujourd'hui elle prend tous les jours le chemin de la Thalasso. En mai dernier, elle y a signé un contrat à durée déterminée en tant que femme de chambre. Pour sa famille, une stabilité financière et un soulagement. *"Je voulais m'intégrer. Je sais que le travail est la meilleure façon d'apprendre le Français et de s'intégrer. Et puis il faut gagner sa vie tout simplement"*. Travailler et s'intégrer en France, est aujourd'hui leur mode de survie. Car le conflit en Ukraine s'éternise. Quatre autres femmes ukrainiennes ont été embauchées et rapidement formées à la Thalasso, grâce notamment à l'association nantaise « Russie Etonnantes » qui a assuré la mise en relation. Pour la directrice d'exploitation de la Thalasso Alliance Pornic, cette rencontre fut une aubaine : *"Lorsque nous avons été mis en relation avec ces femmes ukrainiennes, c'était une période où nous avions énormément de mal à recruter. Il nous manquait beaucoup de personnel au niveau du étages et du service. J'ai reçu beaucoup de CV"*. Ces femmes sont titulaires d'un titre de séjour provisoire qui les autorise à travailler. Et la barrière de la langue n'a pas été un frein à l'embauche. *"La communication s'est d'abord faite via les traducteurs sur les téléphones, et par des images, des mimes ou des sons, mais toutes ont très rapidement intégré leurs tâches et leurs missions au sein de l'établissement"*. Pour un autre ukrainien c'est une nouvelle vie qui commence en Loire-Atlantique sur la côte. En Ukraine, ce réfugié ukrainien était maître d'œuvre dans le bâtiment. Aujourd'hui il suit une formation pour devenir charpentier métallique aux Chantiers de l'Atlantique. *"Ça me plaît, c'est un nouveau métier pour moi. Je voudrai obtenir un métier pour travailler ici. Je vois que c'est stable car c'est une grande usine ici, et c'est même plus stable que d'autres sociétés"*. À Saint-Nazaire, ils sont **une dizaine d'Ukrainiens en contrat de professionnalisation** comme lui. Pendant 4 mois, ils vont apprendre les bases de la charpente des bateaux, suivre des cours de français et terminer leur formation au sein des Chantiers de l'Atlantique. L'entreprise s'est engagée dans un projet d'insertion. *"On a un an de formation pour sécuriser l'intégration en France et l'apprentissage du métier, l'objectif c'est l'emploi durable"*. Ces **ukrainiens n'ont pas l'intention de retourner en Ukraine.** Ils rêvent de signer un contrat à durée indéterminée. C'est en France qu'ils souhaitent désormais

poursuivre leur vie.

Les Pays de la Loire, terre d'accueil

La région des Pays de la Loire, forte de ses 5 000 accueils, est dans la moyenne nationale. La répartition des réfugiés s'est faite, pour beaucoup d'entre eux, depuis la préfecture d'Ile de France qui a redirigé et réparti les familles réfugiées au sein des régions. La Loire-Atlantique, département le plus peuplé de la région est celui où résident le plus de réfugiés ukrainiens. D'après les chiffres officiels de la préfecture, on compte actuellement :

- 2 000 réfugiés ukrainiens en Loire-Atlantique
- 871 dans le Maine-et-Loire
- 700 dans la Sarthe
- 550 en Vendée
- 292 en Mayenne

Solutions d'hébergement

Dans la région, trois types d'hébergement permettent d'accueillir les réfugiés ukrainiens.

- Les familles d'accueils, les particuliers volontaires et bénévoles, aidés par les associations.
- Les centres d'accueils collectifs ou centres de vacances
- Le parc locatif privé pour les familles qui ont des revenus qui leur permettent de louer un appartement à des prix modérés. Des logements mis à disposition par des particuliers ou des collectivités.

Bémol, cependant : les familles d'accueil depuis un an parfois se sont épuisées moralement. Car la charge mentale, morale et financière est élevée. Les associations appellent à un renouvellement de cette solidarité pour soulager ceux qui ont déjà beaucoup aidé. De même, la préfecture de Loire-Atlantique l'a rappelé, les centres d'accueil collectifs vont fermer au printemps pour reprendre leur mission d'accueil de centre de vacances et il va falloir reloger toutes les familles qui y sont jusqu'ici hébergées.

De nouveaux réfugiés chaque semaine

D'où l'appel récent de la préfecture des Pays de la Loire, dans un communiqué, à la solidarité des collectivités, des particuliers et des associations pour trouver de nouveaux logements et des solutions plus durables d'hébergement. D'après la préfecture, *"25 nouveaux réfugiés ukrainiens arrivent encore chaque semaine dans les grandes villes comme celle de Nantes"*. Le flux des arrivées reste continu. Le devoir d'accueil le reste tout autant.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/pomic/guerre-en-ukraine-travailler-en-france-est-la-meilleure-facon-de-s-integrer-d-apprendre-le-francais-et-de-gagner-sa-vie-2718018.html>

RENNES

Depuis plusieurs années, les arrivées de migrants sont nombreuses dans la capitale bretonne. Les tentes vont des parcs publics aux gymnases et inversement en fonction de la saison. Ces hébergements précaires atteignent leur limite. Le gymnase Constant Véron en est un exemple. Ils sont **aujourd'hui 112 à vivre dans ce gymnase**, pour l'essentiel des Géorgiens, une centaine. Très peu de familles, ce sont plutôt des hommes et des couples qui y sont hébergés. Certains sont là depuis le début de l'occupation du lieu, depuis le 7 novembre dernier. La situation n'est pas identique pour tous, si certains sont demandeurs d'asile, d'autres ont été déboutés. Mais pour tous, la promiscuité, est importante et difficile à vivre, d'autant que la structure n'est ni un lieu d'hébergement, ni conçue pour accueillir autant de monde. Alors à cette proximité, s'ajoute insalubrité et fatigue, qui font que sur place, la tension est palpable, notamment entre les différentes communautés. Un drame a été évité de justesse, il y a quelques jours, quand un jeune Guinéen a esquivé de peu un coup de machette de la part d'un Géorgien, dans un état second. Le gymnase doit être évacué prochainement. Les **associations alertent sur ce lieu** occupé depuis plus de trois mois, où la surpopulation rend le quotidien insupportable. Un soulagement pour beaucoup. La Préfecture devra étudier pour chacun, en fonction de sa situation, le droit à hébergement, explique une avocate spécialisée en droit des étrangers, *soit ils ont un droit direct parce qu'ils sont demandeurs d'asile et on verra si on peut trouver*

une structure. Et s'il n'y a pas de droit à hébergement en tant que demandeur d'asile, dans ce cas-là, il y aura d'autres relais par le 115, qui seront mis en place." Mais l'évacuation pourrait signifier que des tentes s'installent à nouveau dans un parc de la ville ou dans un squat. Des associations et des **chefs d'entreprise plaident pour un accès à l'emploi et à un logement**. Déjà ceux qui ont demandé l'asile depuis plus de six mois peuvent travailler et le dispositif fonctionne. *"Ici, on en voit beaucoup qui travaillent dans des structures de l'agroalimentaire, et ça marche vraiment bien. Pour autant aller dans le parc privé pour le logement, je ne sais pas si les propriétaires feront confiance à quelqu'un qui est en séjour provisoire, même s'il travaille"*. Alors peut-être qu'une garantie apportée par l'État pour ces locataires d'un nouveau genre, pourrait être une réponse au problème et une voie pour sortir de l'impasse.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/migrants-a-rennes-les-associations-depassees-alertent-sur-une-situation-explosive-2713518.html>

SAINT-BREVIN

Le 25 février 2023, une marche matinale et pacifique de 10h à 12h30 manifeste. En effet, depuis 2016, Saint-Brévin a **accueilli plus de 400 réfugiés sans aucun incident**. Accompagnés par les travailleurs et travailleuses sociaux et les nombreux bénévoles de façon quotidienne, ils s'intègrent, se forment, travaillent dans les métiers en tension, et participent à la vie associative brévineoise. En France, des migrants ont sauvé des vies, par exemple :

- En mai 2018, un jeune Malien sans papier de 22 ans, a escaladé quatre étages à mains nues pour sauver un enfant,
- En décembre 2022, un sans-papier algérien, a secouru une femme séquestrée par deux sans domicile fixe à Nancy.

Ne nous laissons pas manipuler par des groupuscules qui par leurs mensonges livrent notre commune aux réseaux malveillants et essayent de répandre la peur. L'Histoire nous a montré où mènent les idées d'extrême-droite. Pour le Maire, *"une poignée de parents d'élèves, de brévinois, le reste vient de l'extérieur, des militants d'extrême-droite"* estiment que les demandeurs d'asile sont de **potentiels "criminels ou violeurs d'enfants"**. C'est ce qu'ils disent dans leurs nombreux tracts ou sur les réseaux sociaux. Un **appel à la haine** pour la Ligue des Droits de l'Homme qui d'ailleurs a porté plainte. Le maire, la directrice de l'école, de nombreux membres associatifs sont également régulièrement menacés de mort ou insultés.

Trois manifestations à haut risque dans la commune de Saint-Brévin samedi **25 février 2023**. Les opposants au centre d'accueil pour demandeurs d'asile, guidés par Reconquête d'Éric Zemmour, étant toujours plus mobilisés et menaçants, en face les soutiens se multiplient. Le centre-ville est bouclé. **Manifestation 10 heures de la place du marché à la mairie à l'appel du collectif brévineois attentif et solidaire**. Cette manifestation de soutien aux demandeurs d'asile est aussi une *"façon de rappeler que les brévinois sont en grande majorité favorable au Cada"* explique le collectif qui est largement soutenu par de nombreuses associations comme le MRAP ou la LDH mais aussi par l'Amicale laïque de l'école primaire Pierre Attelée, par de très nombreux élus également, y compris de façon très officielle par le président du département, Michel Ménard. **Manifestation 14 heures en statique devant la mairie du collectif de préservation de la Pierre Attelée**. Les autorités craignent l'arrivée de nombreux militants extérieurs à Saint-Brévin-les-Pins, sympathisants du parti d'Éric Zemmour pour la plupart. **Manifestation 14 heures autour de la place du marché, à l'appel du collectif antifasciste** du Pays de Retz. Là encore, les autorités craignent un afflux de militants extérieurs, cette fois antifascistes. Nantes révoltée est citée par exemple. Les autorités craignent plus que jamais des **affrontements entre ultra-droite et ultra-gauche**, notamment l'après-midi. *"C'est un enjeu qui dépasse Saint-Brévin, c'est de la récupération politique, insupportable"*. En attendant, par mesure de sécurité, toute la zone autour de l'hôtel de ville sera bouclée. **Interdit de stationner, interdit de passer même pour les piétons ou les habitants**. Certains commerces les plus proches de la mairie vont baisser leur rideau. *"Reste à savoir combien ils seront au final. Le zémouriste Gilbert Collard annoncé, finalement ne viendra pas. On peut espérer que le mouvement des anti-Cada*

s'essouffle. Et que Saint-Brévin retrouve sa tranquillité" confient aussi bien le maire que le collectif de brévinnois solidaires.

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/saint-brevin-sous-tension-3-manifestations-a-haut-risque-autour-de-l-accueil-des-demandeurs-d-asile-4317458>

SAUMUR

Originaire de la région du **Cachemire**, convoitée par Chine, l'Inde et le Pakistan, **la mère et ses quatre enfants sont sans nouvelles de leur papa** depuis 2013. Il a dû quitter sa famille car il avait reçu des menaces. Et leur oncle a été exécuté. La demande d'asile a été examinée par l'Office Français Pour les Réfugiés et Apatrides (OFPRA), et refusée en mars 2020. Le recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile a confirmé la décision de l'OFPRA en septembre 2021. Une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF) ainsi qu'une assignation à résidence ont été prononcées fin 2021 par la Préfecture du Maine et Loire. Après un recours déposé par la famille, le Tribunal administratif de Nantes a confirmé la décision du préfet du Maine-et-Loire en décembre 2022. Et selon la préfecture du Maine-et-Loire *"les modalités de départ ont été remises à la famille en ce début de semaine. Ils doivent s'y conformer en se présentant librement au commissariat de Saumur le mardi 14 février 2023."* La famille ne s'est pas présentée ce mardi 14 février 2023 à 9h au commissariat de Saumur pour être conduit à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle afin de s'envoler vers Islamabad au Pakistan, selon la Fédération des Parents d'élève de Saumur qui suit également le dossier. *"On va essayer de faire rouvrir le dossier avec une nouvelle avocate". "La famille va très bien et elle est en sécurité mais elle est très angoissée de son futur immédiat"*. Une lettre ouverte **"contre l'expulsion de nos élèves"** a été envoyée au Ministre de l'Education Nationale, au Ministre de l'Intérieur et au recteur de l'Académie de Nantes. Quant aux enfants (de 7 à 20 ans) *"Ils sont particulièrement bien intégrés". "Depuis le début des vacances il y a beaucoup de messages de soutien de leurs camarades de classe mais aussi de tous les élèves du lycée". L'ainé " a fait ses stages, il a deux promesses d'embauche dans des restaurants de Saumur par exemple". Le second "qui a obtenu son Diplôme d'Etudes en Langue Française (...) a choisi un document relatif à la laïcité. Pour la journée du 9 décembre 2022, il a co-écrit avec ses camarades un rap pour lutter contre le mariage forcé des jeunes filles. Le troisième "est un élève très respectueux de ses professeurs et un bon camarade de classe". La lettre note : *Le pays dans lequel on les renvoie est ravagé par les eaux depuis maintenant plusieurs mois, le risque sécuritaire est particulièrement élevé aujourd'hui au Pakistan, ce que confirme le site du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères. N'y-a-t-il pas là, quelque chose de **contradictoire avec les idéaux de notre Constitution** ? Pourquoi renvoyer ces jeunes dans un endroit où ils risquent leur vie ?**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/saumur/un-collectif-d-enseignants-saumurois-mobilises-contre-l-expulsion-d-une-famille-vers-le-pakistan-2714174.html>

STRASBOURG

L'École européenne de Strasbourg a ouvert ses portes à plusieurs dizaines d'Ukrainiens réfugiés dans le pays. Un an plus tard, dans cet établissement, à deux pas du Parlement européen, des **jeunes ont réappris à vivre loin de chez eux, avec un regard désormais tourné vers l'Europe.**

VIRE (NORMANDIE)

Officiellement structuré depuis le début de l'année 2023, le collectif SAM **accompagne** cinq familles de migrants, **déboutées de leurs demandes d'asiles**. Logement, emploi, accompagnement juridique et financier... Ils appellent la population de Vire Normandie (Calvados) à l'aide pour les soutenir dans leur combat. L'urgence aujourd'hui est de trouver un logement pour une famille géorgienne chrétienne, persécutée dans son pays, qui se retrouvera à la rue à la fin du mois de février 2023.

MANCHE

Plus d'un an après la mort d'au moins 27 personnes qui tentaient d'atteindre l'Angleterre par bateau, **trois familles de naufragés demandent réparation à la France**. Ces familles, originaires d'Irak, d'Iran et d'Ethiopie, ainsi que l'association Utopia 56 et la Ligue des droits de l'homme (LDH) ont déposé lundi 13 février 2023 une **demande d'indemnisation** auprès des autorités françaises pour "**préjudices moraux**". Les acteurs visés par cette demande sont Matignon, le ministère de l'Intérieur, le secrétariat d'Etat chargé de la mer, la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar), et le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross). Les requérants leur reprochent leur "*inaction fautive*" et les "*manquements de l'Etat à ses obligations en matière de moyens humains et matériels affectés au sauvetage des personnes qui traversent la Manche*".

Ce drame avait fait des victimes âgées de 7 à 46 ans, essentiellement des Kurdes irakiens. Quatre personnes sont toujours portées disparues et **deux migrants ont survécu**, un Kurde iranien et un Soudanais, qui ont raconté aux enquêteurs que leur canot, parti d'une plage à proximité de Dunkerque, avait commencé à se dégonfler et à couler quelques heures après le départ. Le jour du drame, "*des opérateurs du Cross ont été contactés au moins à 14 reprises par l'embarcation sans qu'aucune opération de sauvetage ne soit déclenchée*", insiste Utopia56, en se basant sur les premiers éléments d'une **enquête ouverte à Paris** et confiée à la Juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco).

"Le CROSS a communiqué des informations parcellaires à son homologue britannique". "Dans les échanges avec les garde-côtes britanniques, la situation de détresse dans laquelle se trouvait l'embarcation n'a jamais été mentionnée. Les Britanniques ont demandé avec insistance et à plusieurs reprises' aux Français d'envoyer le Flamant (patrouilleur français), bien plus proche du bateau qui 'coule' que le Valiant. L'opératrice du Cross refusera de le faire intervenir, arguant qu'il est occupé sur un autre cas', ce qui sera contredit par l'étude radio qui démontrera qu'il n'était 'pas occupé sur une mission vitale'."

La demande d'*indemnisation* est une "*action complémentaire*" de la procédure pénale, a expliqué auprès de l'AFP, l'avocat des familles et des associations. Elle pourrait "*aider à la manifestation de la vérité dans le cadre de l'enquête. [...] L'objectif, ce n'est pas de gagner de l'argent. Les frères, les neveux, les femmes perdus par ces familles ne reviendront pas. Il s'agit plutôt de tirer les conséquences des carences fautives des autorités et de mettre l'Etat français et les différents ministères devant leurs responsabilités.*" S'ils n'obtiennent pas l'indemnisation, dont le montant n'a pas été communiqué, les requérants prévoient de saisir la justice administrative. "*Si à un quelconque moment il y a eu un manquement, une erreur, les sanctions seront prises*", avait assuré en novembre 2022 le secrétaire d'Etat. L'enquête menée en France n'a pas, pour l'heure débouché sur une sanction. Un an après, le seul coup de filet a eu lieu côté britannique, où un **homme soupçonné d'être un passeur** dans cette affaire a été arrêté en novembre 2022 par l'agence britannique de lutte contre la criminalité.

MÉDITERRANÉE

L'OCEAN VIKING

Mardi 14 février 2023, le bateau est venu en aide dans la matinée, au large de la Libye, à une embarcation pneumatique "*surchargée*", de **84 personnes**. Parmi les personnes évacuées se trouvaient "*58 mineurs non-accompagnés*". "*De nombreux rescapés souffrent de déshydratation et d'hypothermie*". "*Des personnes ont signalé des problèmes de santé liés à de longues détentions (de*

plusieurs années) en Libye. Parmi ces présentations, des personnes ont déjà fait état de blessures liées à la violence subies lors de ladite détention". "Nous sommes préoccupées par quelques personnes qui semblent très repliées sur elle-même".

Les autorités italiennes ont assigné à l'Océan Viking le port de **Ravenne**, une ville située au nord de l'Italie, à quatre jours de navigation de la zone de sauvetage. L'Italie assigne systématiquement des ports très éloignés, réduisant ainsi les capacités d'assistance de ces bateaux. Aussi, les ONG de sauvetage dénoncent une volonté du gouvernement italien "**d'entraver l'assistance aux personnes en détresse**". L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) indique, qu'au cours des trois premières semaines de 2023, au moins 17 migrants ont été signalés comme morts et 18 autres comme disparus, selon. Dans le même temps, plus de 1 000 personnes ont été interceptées en mer et ramenées en Libye, pays en proie au chaos, où les détentions et abus de migrants sont légion.

Depuis plusieurs mois, **SOS MEDITERRANEE** France et ses équipes subissent un déferlement de haine sans précédent en ligne et par courrier. Après avoir reçu des menaces et ayant subi plusieurs actions d'intimidation, **l'association a déposé plainte contre X**. Cette action juridique vise à dénoncer des menaces de mort, des provocations à commettre des actions violentes contre les équipes de SOS MEDITERRANEE et son navire l'Océan Viking, ou encore des injures dont plusieurs membres de notre association ont été la cible. Par ailleurs, des propos dénigrants et diffamants portés à l'encontre de l'action de SOS MEDITERRANEE France, notamment par des personnalités politiques, ont fait l'objet d'un signalement au Procureur de la République de Marseille, afin de dénoncer le climat délétère dont notre association est victime. SOS MEDITERRANEE France ne cèdera à aucune menace ou tentative d'intimidation et **continuera à protéger chacun de ses membres**. Enfin, l'association le réitère avec fermeté : **sauver des vies en mer n'est pas un combat politique, c'est une obligation légale et morale**.

<https://sosmediterranee.fr/communiqués-et-declarations/sos-mediterranee-denonce-des-menaces-de-mort-et-porte-plainte-contre-x/>

LE GEO BARENTS

Le navire est bloqué par le gouvernement Italien (voir le paragraphe : Italie, ci-dessous).

UNION EUROPÉENNE

TENTATIVE DES 27 DE MIEUX SE COORDONNER

Les Vingt-Sept à Bruxelles tentent de mieux coordonner la gestion des entrées irrégulières dans l'Union européenne, afin d'éviter une nouvelle crise diplomatique comme celle entre la France et l'Italie, au sujet de l'accueil du navire humanitaire Ocean Viking et ses 234 passagers. Ce bras-de-fer avec Paris a, en tout cas, permis au gouvernement italien d'extrême droite de faire remonter l'immigration au sommet de l'agenda politique européen. Sur la gestion des entrées de migrants en Europe, Rome a d'ailleurs une proposition qu'elle compte bien défendre, celle de **convois humanitaires européens coordonnés** et financés par la Commission européenne pour **réduire les arrivées par la mer** et mieux gérer les entrées des demandeurs d'asile. Une solution qui se base, selon Rome, sur les échecs des politiques européennes en matière de migration.

« Il y a 8 ans, l'Europe faisait face à une arrivée massive de réfugiés provenant de Syrie, provoquant déjà plusieurs conflits politiques aux frontières de certains Etats. Si l'Allemagne est parvenue, en un temps record, à absorber un million d'entre eux, 2022 a vu le nombre de migrants progresser à nouveau. Mais plusieurs pays voisins ne veulent plus de cette immigration et, depuis, de nombreuses barrières ont été construites sur le chemin des réfugiés. Les séismes récents en Turquie et en Syrie devraient en outre aggraver la situation. Et l'invasion de l'Ukraine par la Russie a renforcé cette crainte migratoire. L'atmosphère s'est radicalisée. L'Autriche demande des fonds supplémentaires à l'UE pour construire une barrière entre la Bulgarie et la Turquie. De son côté,

L'Italie s'oppose aux secours en mer Méditerranée par les ONG. Enfin, les élections italiennes et suédoises l'année dernière ont amené au pouvoir des partis au discours anti-immigration. En France aussi, la situation n'est pas résolue sur la Manche et vers le Royaume-Uni. Résultat, l'Europe semble être revenue à l'époque du rideau de fer. En 2022, douze pays de l'UE ont construit des clôtures sur une ou plusieurs sections de leurs frontières. Réunis, les 27 tentent de s'entendre sur un nouveau pacte sur la migration et l'asile. Le texte prévoit des renvois obligatoires vers d'autres États membres des demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce. Mais cette idée est une ligne rouge pour les capitales d'Europe centrale. Les entrées illégales dans l'Union européenne ont augmenté de 77% depuis le début de l'année 2022 par rapport à l'année précédente. La douceur du climat a favorisé ces migrations, le froid étant arrivé tardivement sur le continent. Ce sont environ 280.000 personnes qui sont entrées par voie terrestre, ou maritime, depuis le début de l'année, avec une forte concentration dans les Balkans occidentaux, où plus de 128.000 franchissements de frontières ont été comptabilisés, au plus haut depuis le pic de la crise migratoire en 2015/2016. La Commission européenne est préoccupée par le fait qu'en 2022, il y a eu 924.000 demandes d'asile, soit 50 % de plus qu'en 2021. Les pays où les demandes sont les plus nombreuses sont la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Autriche. Depuis, la principale force politique en Europe, le Parti populaire européen (PPE), change aussi de ligne. Pour le dirigeant des chrétiens-démocrates, Manfred Weber, l'Union s'engage dans une crise majeure. Il estime que les clôtures aux frontières ne devraient plus être taboues et appelle donc les institutions à débloquer des moyens financiers. « Soyons réalistes, à Ceuta et Melilla, nous les voyons depuis des décennies à la frontière afro-espagnole. Nous les avons à la frontière gréco-turque, à la frontière bulgare-turque », explique-t-il. Mais le symbole de ces barrières reste trop fort pour plusieurs pays. « Je suis une députée européenne d'Allemagne de l'est. J'ai vécu toute ma jeunesse derrière un mur, derrière des clôtures. Si nous commençons à financer des clôtures par l'UE, ce n'est pas seulement du déjà vu pour moi, mais aussi un retour en arrière pour l'Europe que nous ne voulons pas », explique Cornelia Ernst (GUE). Après tout, l'Europe divisée a néanmoins réussi à accueillir SEPT millions d'Ukrainiens et à créer rapidement un système de « protection temporaire » pour près de 5 millions de personnes (4.751.065). Une leçon importante à retenir pour un bloc confronté à une crise migratoire qui n'est pas près de s'achever, compte tenu de la tournure que prennent les combats. »

<https://fr.myeurop.info/2023/02/10/leurope-toujours-face-au-casse-tete-de-limmigration/>

Dans ses conclusions finales, le Conseil européen réclame **le renforcement des moyens de surveillance**, y compris aérienne, et des équipements. « *Aucun mur ne sera construit, en tout cas pas avec les deniers européens* », a insisté la présidente de la Commission. Autre priorité, **accroître les retours**, et pour cela tous les leviers seront mobilisés : politiques de visa, aide au développement, relations commerciales avec les pays de départ, mais aussi migrations légales renforcées.

Cette semaine la présidente de l'UE a souligné **l'importance de la migration légale** sur le marché de l'emploi en Europe. Dans le secteur de la **production électrique 30% des entreprises ont un problème de pénurie de main d'œuvre** a-t-elle insisté en présentant sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Union.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20230210-sommet-de-bruxelles-pas-de-murs-aux-fronti%C3%A8res-mais-un-renforcement-des-moyens-de-surveillance>

LES DEMANDES D'ASILE AU PLUS HAUT DEPUIS 2016

L'Agence de l'UE pour l'asile (AUEA) a publié ce mercredi 22 février 2023 ses dernières données. Quelque **966 000 demandes d'asile** ont été enregistrées **en 2022** dans les pays de l'Union européenne, la Suisse et la Norvège, un record depuis 2016, **sans compter les 4 millions d'Ukrainiens** qui ont fui la guerre et bénéficient dans l'UE d'un statut particulier de protection temporaire. Ces demandes, principalement déposées par des Syriens et des Afghans sont en hausse de plus de 50 % par rapport à 2021. L'augmentation est due « **en partie à la levée des restrictions liées à la pandémie de Covid-19** », mais aussi aux situations de **conflit** et **d'insécurité alimentaire**

dans le monde. Lors de l'afflux de réfugiés en Europe provoqué notamment par l'enlisement du conflit en Syrie, le nombre de demandeurs d'asile avait atteint **1,3 million (en 2015) et 1,2 million (en 2016)**. Les demandes d'asile présentées par des mineurs non accompagnés se sont élevées à 43 000 en 2022, soit le plus grand nombre depuis 2015. Dans l'ensemble, les Syriens (132 000) et les Afghans (129 000) restent de loin les premiers demandeurs de protection, suivis des Turcs (55 000). Les Vénézuéliens (51 000 demandes) et les Colombiens (43 000), qui n'ont pas besoin de visa pour entrer dans l'espace européen, ont déposé trois fois plus de demandes qu'en 2021. Viennent ensuite les Pakistanais (37 000), les Bangladais (34 000), les Géorgiens (29 000). Les **Ukrainiens**, à qui l'UE a décidé en mars 2022 d'octroyer un statut de protection temporaire particulier, ont tout de même été **28 000 à déposer une demande d'asile**. Environ **17 000 Russes** ont fait de même. **Quelque 40 %** des décisions rendues en première instance en 2022 étaient **positives** – accordant au requérant un statut de réfugié ou de protection subsidiaire -, le « **taux de reconnaissance** » le plus élevé depuis cinq ans. Ce taux est **particulièrement haut pour les Syriens (94 %)**, les **Bélarusses (88 %)**, les **Ukrainiens (86 %)**, les **Érythréens et les Yéménites (84 % chacun)**, les **Maliens (70 %)**. En revanche il est très bas pour les ressortissants d'Inde, de Moldavie, de Macédoine du Nord et du Vietnam (1 %), de Tunisie et de Bosnie-Herzégovine (2 %), du Venezuela, de Serbie et du Népal (3 %)

<https://www.ouest-france.fr/europe/ue/les-demandes-d-asile-dans-les-pays-de-l-ue-la-suisse-et-la-norvege-au-plus-haut-depuis-2016-43f29470-b28c-11ed-9424-745bc29e29f2>

ALLEMAGNE

L'Allemagne compte la plus grande diaspora **turque** au monde, avec plus de **trois millions** de personnes. Depuis 2015 et la décision de la chancelière de l'époque d'ouvrir les frontières, plus de **900 000 Syriens** vivent également dans le pays. "*Nous voulons permettre aux familles turques et syriennes en Allemagne de faire venir chez elles leurs proches des régions sinistrées par le séisme*", a déclaré la ministre allemande de l'Intérieur. Il s'agit là d'une "aide d'urgence" dont l'objectif est d'offrir aux survivants de la catastrophe un abri ainsi qu'une prise en charge médicale, le tout de façon rapide. Le gouvernement promet l'octroi **de visas de trois mois**. Pour simplifier les formalités administratives, le ministère des Affaires étrangères a d'ores et déjà renforcé le personnel dans les consulats allemands en Turquie. Mais plusieurs détails restent encore à préciser. Notamment la question de savoir si les sinistrés, pour obtenir le visa, auront besoin d'un passeport. Alors que beaucoup de rescapés ont tout perdu dans la catastrophe.

En Allemagne "*l'immigration légale est nécessaire pour qu'à l'avenir nous ayons suffisamment de travailleurs pour pouvoir payer impôts, contribuer à nos pensions et contribuer au fonctionnement de notre économie*", a déclaré le chancelier allemand Olaf Scholz à l'issue d'un sommet européen les 9 et 10 février 2023, à Bruxelles. D'après Berlin, le pays aura besoin de près **d'un demi-million de travailleurs immigrés chaque année** jusqu'en 2030, uniquement pour maintenir sa main-d'œuvre actuelle. Depuis décembre 2021, tout **demandeur d'asile débouté** en Allemagne peut recevoir un document lui permettant **de rester sur le territoire sans crainte d'expulsion**. Il est remis à toute personne susceptible d'être en danger dans son pays, aux malades ou à tout exilé suivant une formation professionnelle.

Le ministre allemand du Travail a présenté avec sa collègue en charge du Développement une initiative pour attirer des Ghanéens en Allemagne. « *Nous devons utiliser toutes les options possibles dans notre pays comme à l'étranger pour attirer la main d'œuvre qualifiée* ». Un centre doit également permettre de sélectionner des personnes qualifiées qui souhaitent se rendre en Allemagne. Berlin va investir dix millions d'euros dans ce projet à Accra ; un soutien de l'Union européenne est également prévu. Plus largement, Berlin veut créer des centres comparables dans neuf pays, dont le Maroc, la Tunisie, l'Égypte ou l'Indonésie. Cette solution doit contribuer à réduire le manque important de main d'œuvre qualifiée auquel l'Allemagne est confrontée. La ministre du Développement allemand parle ainsi de solutions profitant à tout le monde. L'Organisation mondiale

de la Santé a toutefois émis un bémol concernant le personnel soignant dont l'Allemagne manque. L'OMS souligne que **le Ghana lui-même a cruellement besoin de cette main d'œuvre.**

<https://www.rfi.fr/afrique/20230221-l-allemande-lance-des-centres-de-conseil-pour-migrants-dans-leurs-pays-d-origine>

Expulsion en Allemagne ?

Pham Phi Son, originaire du Vietnam, a passé la plus grande partie de sa vie en Allemagne. Lui, sa compagne et leur fille Emilia **risquent d'être expulsés à tout moment.** Emilia a six ans. Elle est née en Allemagne et est sur le point d'être scolarisée. Pham Phi Son est arrivé dans l'ex Allemagne de l'Est (RDA) en 1987 en tant que travailleur immigré. Contrairement à des milliers d'autres personnes qui sont retournées au Vietnam après la chute du mur de Berlin deux ans plus tard, Pham Phi Son est resté en Saxe. Les travailleurs immigrés restés en Allemagne après la réunification allemande ont notamment eu des difficultés à trouver un nouvel emploi et un logement. Beaucoup ont été victimes de violences racistes. Au cours des derniers mois, la famille a redoublé d'effort pour obtenir le droit de rester en Allemagne. Les deux parents disposent d'un emploi stable à Chemnitz. La compagne de Pham Phi Son suit désormais des cours de langue allemande.

Dans le Land de Saxe, dans l'est de l'Allemagne, une commission qui examine les dossiers de personnes ayant épuisé toutes les options pour obtenir un droit de résidence vient de rejeter l'ultime demande de séjour de Pham Phi Son. Il craint désormais que les autorités viennent le chercher à son domicile pour l'expulser. Ce n'est pas la première fois que cette commission examine son cas. Les demandes de Pham Phi Son ont été rejetées en 2019 et en 2022. Une pétition adressée au Parlement régional de Saxe en août 2022 contre l'expulsion de la famille a recueilli près de 85 000 signatures. *"L'expulsion ne les arracherait pas seulement à leur vie, elle traumatiserait également leur fille qui est née en Allemagne"*, a expliqué le porte-parole du Conseil des réfugiés de Saxe, ajoutant qu'Emilia, qui doit commencer à aller à l'école cette année, n'a jamais été au Vietnam.

La menace d'expulsion de la famille intervient alors que le Premier ministre de la région de Saxe, **s'est prononcé en faveur de la venue d'un plus grand nombre de travailleurs qualifiés** en provenance de l'Inde ou **du Vietnam**, alors que l'Allemagne manque cruellement de main d'œuvre. Il a également appelé à renforcer les liens avec les travailleurs immigrés de l'ex RDA. Le co-directeur d'une organisation qui chapeaute un certain nombre d'ONG de défense des migrants en Saxe, qualifie ces **déclarations** du Premier ministre de **"cyniques"**. Il estime que le pouvoir régional refuse de reconnaître la contribution de ceux qui sont venus en Allemagne comme travailleurs immigrés avant la chute du mur de Berlin. *"Beaucoup de personnes comme Pham Phi Son ont accompli et enduré beaucoup de choses ces dernières années. En tant que société, nous avons le devoir de reconnaître les contributions de ces personnes et aider ceux qui font partie de notre société depuis longtemps"*.

Selon le commissaire à l'immigration de Saxe, Pham Phi Son pourrait encore tenter d'obtenir le nouveau droit de résidence permanent créé récemment pour les **migrants "intégrés"**. Ce droit de séjour de 18 mois s'adresse aux personnes disposant de la Duldung, qui est une sorte de *"résidence tolérée"* en Allemagne pour les personnes dont la demande d'asile a été rejetée mais qui ne peuvent être expulsées pour diverses raisons. Le porte-parole du Conseil des réfugiés de Saxe, estime qu'il s'agit d'*"une moquerie à l'égard de la famille et de toutes les personnes concernées"*. Il compte toutefois continuer à examiner toutes les options juridiques.

BELGIQUE

Un Géorgien enfermé au centre de Merksplas, en région flamande dans la province d'Anvers, est **décédé mercredi 15 février 2023**. L'homme, âgé de 40 ans et arrivé au centre une vingtaine de jours auparavant, menait une grève de la faim. Il se trouvait *"à l'isolement médical. En grève de la faim depuis plusieurs jours, il avait été placé en chambre individuelle et un médecin venait le voir tous les jours"*, expose un membre du collectif « Getting the Voice Out », qui est en lien avec les retenus de différents centres fermés en Belgique. Grâce aux témoignages des co-retenus, le collectif tente d'enquêter sur ce qu'il s'est passé et d'en savoir plus sur le profil de l'homme. Le parquet

a ouvert une enquête dans la foulée du décès. Il a conclu, vendredi 17 février 2023, à "un décès de mort naturelle", affirme la porte-parole de l'Office des étrangers. "Le parquet a décidé que le corps pouvait être rendu à la famille." "La personne décédée a été vue une demi-heure avant son décès par un membre du staff médical. Rien ne permettait de penser que son état de santé se dégradait, ni d'établir, encore maintenant, un lien de cause à effet entre la grève de la faim et son décès. Les paramètres étaient tous normaux". Selon un codétenu, le "médecin refusait de lui fournir une assistance médicale tant qu'il ne se remettait pas à manger". Pour l'heure, difficile de croiser les informations émanant du centre. "On essaie de mobiliser d'autres leviers, d'avoir accès au dossier médical." Selon le collectif Getting the Voice Out, l'homme était **père de trois enfants séjournant en France, où vit également sa compagne**. "Sa femme lui rendait visite au centre", souligne Jérémy. "Je suppose que son épouse avait un titre de séjour légal en France". L'administration belge souhaitait donc le transférer en France, pays responsable de sa demande d'asile (Dublin). "Sa demande de transfert devait être traitée par la France. Mais la France a refusé de le reprendre. D'où sa grève de la faim". "C'est toujours très triste de devoir acter un décès dans un centre fermé. Cela reste des accidents dramatiques que l'on essaie d'éviter au maximum". Lorsque la nouvelle du décès s'est répandue mercredi, un **mouvement de protestation a été entamé par des codétenus dans le centre**. "On n'est pas allé manger, collectivement. Au bloc 3, certains ont cassé des choses, pour montrer leur colère". "Tout le monde était sous le choc. C'est extrêmement tendu en ce moment". "La police est intervenue pour calmer les esprits. Certains résidents ont été isolés à l'intérieur du centre, mais personne n'a été emmené par la police. Entre-temps, le calme est revenu". "Les agents de police sont venus et la moitié du bloc 3 a été envoyée au cachot". Le cachot ? Un lieu d'isolement situé dans le bloc 5 du bâtiment. "C'est une cellule vide, avec un seul lit, deux couvertures, c'est tout, et on y reste 24 heures. C'est comme une punition." Depuis le décès du Géorgien, trois de ses compatriotes se sont mis en grève de la faim dans le centre de Merksplas. Cet acte est "courant". "Généralement, ce sont des grèves de la faim qui ne durent pas longtemps. C'est une façon pour la personne de faire pression". "Il y a des grèves de la faim car les gens ici n'ont pas espoir". La rétention en Belgique ne connaît pas de réelle limite dans le temps, hormis les dix-huit mois prévus par la directive européenne "retour". "La politique de retour 'à tout prix' semble de plus en plus être une politique symbolique qui vise principalement à convaincre la population que les autorités font le maximum. Pourtant, cette politique s'avère très largement inefficace dans ses résultats, coûteuse humainement comme financièrement". Fin mars 2022, le gouvernement belge a annoncé la **construction de trois nouveaux centres fermés et un centre de départ**, ajoutant ainsi 500 places supplémentaires. Objectif affiché : multiplier les expulsions. Ces centres devraient sortir de terre entre 2024 et 2029.

Depuis bientôt un an et demi, **la Belgique est incapable d'absorber** dans son réseau d'accueil **existant la totalité des demandeurs d'asile** qui se présentent à elle. Au plus fort de la crise, en octobre 2022, des femmes et des enfants ont dormi dehors. Si Fedasil, l'agence fédérale en charge de leur hébergement, les accueille de nouveau depuis décembre, les hommes seuls, eux, trouvent systématiquement portes closes. "En ce moment, 150 personnes en moyenne se présentent chaque jour à l'Office des étrangers pour y déposer une demande d'asile indique le porte-parole de l'institution. Tous sont enregistrés et reçoivent un document attestant que la procédure est bien lancée. "Les femmes et les enfants sont ensuite transférés dans un de nos centres, mais pour les hommes seuls, il n'y a pas de solutions. Alors on leur dit qu'il n'y a pas de places, qu'il faut s'inscrire sur la liste d'attente." **Les demandeurs d'asile se retrouvent donc à la rue**. Ces derniers mois, entre 300 et 1 000 personnes avaient trouvé refuge dans un bâtiment abandonné. Mais depuis son évacuation le 14 février 2023, 250 de ses anciens occupants - qui n'ont pas été relogés par les autorités - dorment désormais sous des tentes installées en face du siège de Fedasil. Sur le quai du canal qui sépare Bruxelles-Midi de la commune de Molenbeek, les toiles recouvertes de bâches s'alignent les unes après les autres. Un exilé burundais de 21 ans, se tient devant la sienne et sirote un café fumant. Arrivé dans le pays il y a quatre mois par la route des Balkans, le jeune homme confie sa déception. "J'ai traversé toute l'Europe pour venir jusqu'ici. Depuis mon départ du Burundi, la destination finale, c'était la Belgique. Et je me retrouve dehors, sous 3 degrés. Heureusement que les habitants et les associations sont là. Ce sont eux qui m'ont donné tout ça", affirme-t-il, en pointant tour à tour son

bonnet noir, sa fine doudoune bleue, ses gants et la couverture qui dépasse de sa tente. Sur le trottoir qui jouxte le quai, un ballet ininterrompu de voitures stationnent quelques minutes, le temps de sortir du coffre du thé, du café, des couvertures ou de la nourriture. Ce jour-là, à l'heure du déjeuner, on s'apprête à distribuer des spaghettis bolognaise maison. Pour le gouvernement, cette crise s'explique principalement par **l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile** ces deux dernières années. *"Ce flux pèse de manière disproportionnée sur notre pays"*, s'est défendue la secrétaire d'Etat à la Migration. En 2022, le pays européen a connu une hausse record de 40 % du nombre de demandeurs d'asile, avec 36 871 dossiers déposés, pour 34 000 places d'hébergement. Et en 2021, 25 971 personnes avaient introduit une demande, contre 16 910 en 2020, année du début de la pandémie de Covid-19. Ce n'est pourtant pas la première fois que la Belgique est confrontée à un grand nombre de demandes. En 2015, 44 760 personnes avaient constitué un dossier pour obtenir une protection. **Le réseau d'accueil avait été sous tension, mais les exilés avaient été** tout même, en très grande majorité, **hébergés**. *"Oui, c'est vrai qu'à cette époque il y avait plus d'arrivées qu'aujourd'hui et cela avait été bien géré. Mais le contexte n'était pas le même : l'opinion publique était plus soucieuse du sort des réfugiés, donc les pouvoirs locaux faisaient en sorte d'aller dans ce sens en ouvrant des places où ils pouvaient. Les dossiers étaient aussi traités plus rapidement"*. La durée de traitement des demandes d'asile est plus longue : 15 mois en moyenne. À cause de ce laps de temps, *"il y a davantage de personnes en attente de place que de personnes qui sortent du réseau"*, explique le porte-parole de Fedasil. Dans ce contexte, la création de places supplémentaires pour demandeurs d'asile – 4 000 places ont été créées en 2022 et presque 500 depuis le 1er janvier 2023 - *"n'est pas la solution idéale, pense-t-il. Pour arrêter de courir après les événements et d'agir dans l'urgence et la précipitation, ce qu'il faut, c'est une solution politique"*. *"Il faut des mesures d'envergure, comme par exemple l'octroi d'une protection automatique aux exilés afghans, syriens et érythréens, similaire à la protection temporaire accordée aux Ukrainiens. Ces nationalités représentent 95% des demandeurs d'asile. Ce qui est certain, c'est que tant qu'il n'y aura pas de réforme structurelle de la part du gouvernement fédéral, il y aura toujours des gens à la rue"*.

BULGARIE

Dix-huit migrants ont été retrouvés morts dans un camion vendredi 17 février 2023 en Bulgarie. La cause de leur mort est inconnue à ce stade mais la piste de l'accident de la route a été exclue. *"Selon les premiers éléments, le véhicule transportait illégalement une quarantaine de migrants cachés sous des fagots de bois"*, a annoncé le ministère de l'Intérieur. Chaque passager avait payé environ 7 000 euros aux trafiquants pour ce passage. La police avait été informée par des habitants de la présence d'un camion abandonné près du village de Lokorsko, à une vingtaine de kilomètres de la capitale Sofia. Les passeurs qui ont pris la fuite sont activement recherchés. Parmi les **survivants, 14 ont été transportés à l'hôpital, dont huit dans un état grave**. Certains sont soignés pour intoxication au **monoxyde de carbone** après avoir inhalé des gaz de pot d'échappement, et *"ils recevaient de l'oxygène en quantité très limitée et ils n'avaient pas d'eau, c'est pourquoi ils sont très déshydratés. Ils n'ont pas mangé depuis plusieurs jours"* **Dix autres** qui s'étaient dissimulés dans des buissons ont également **été retrouvés**. Six personnes de nationalité bulgare, soupçonnées d'être **des passeurs**, ont été mises en examen. Le porte-parole du parquet avait annoncé l'arrestation de sept personnes au total, mais l'une d'entre elles est toujours en fuite. Selon le procureur général adjoint, les **passeurs interpellés** "avaient jusque-là transporté entre 25 et 35 personnes par voyage, au moins deux fois par mois". Ils risquent aujourd'hui jusqu'à 15 ans de prison. Le chef du réseau figure parmi ces six mis en examen. Cette personne **avait déjà été condamnée** à une peine **de prison avec sursis de cinq mois pour trafic d'êtres humains**.

La police bulgare arrête, lundi 20 février 2023, une nouvelle camionnette remplie de migrants près de Sofia. Plus tard lundi matin, la procureure du district de Sofia a déclaré que dix des migrants étaient des enfants. Selon elle, le minibus saisi dimanche s'est arrêté pour faire le plein de carburant, mais le chauffeur n'a pas payé. Une voiture de patrouille l'a rattrapé et la police a découvert qu'il y avait des migrants dans la camionnette. Deux des enfants sont âgés de 8 et 12 ans et voyageaient avec leur père, tandis que sept autres mineurs voyageaient seuls. Tous sont en bonne

santé.

Porte d'entrée dans l'Union européenne (UE), la Bulgarie est confrontée ces derniers mois à un afflux inédit depuis la crise migratoire de 2015. Le pays des Balkans a observé l'an dernier une recrudescence de l'immigration irrégulière sur son territoire, malgré la présence d'une clôture en barbelés de 234 km le long de la frontière avec la Turquie. La police elle-même dit avoir empêché 164 000 tentatives de passages en 2022, contre 55 000 un an plus tôt, avec le recours parfois à des méthodes brutales.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_41824-3.pdf

ESPAGNE

L'Espagne fait un pas de plus vers l'intégration des migrants sur son territoire. Dès le 1^{er} mars 2023, le gouvernement accordera **la résidence temporaire aux migrants en situation irrégulière qui intègrent une formation professionnelle** (d'une durée de 600 à 800 heures). L'objectif est d'ouvrir ces formations à "*l'ensemble de la population*" et "*flexibiliser le système*" pour répondre aux besoins de certains secteurs en manque de main d'œuvre. Cela facilitera l'accès à la formation aux personnes en difficulté d'insertion professionnelle. D'abord réservée aux ressortissants espagnols, elle sera ouverte aux personnes étrangères pour "*faciliter ainsi leur intégration sur le marché du travail*", a déclaré la ministre de l'Éducation et de la Formation devant le Sénat, le 7 février 2023. Pour bénéficier de cette réforme, les aspirants apprentis doivent résider en Espagne depuis au moins deux ans, de manière continue. "*Le séjour continu s'entend si les absences n'ont pas dépassé 90 jours au cours des deux dernières années*". "*Un niveau minimum d'espagnol*" et quelques "*compétences propres*" seront par ailleurs exigés pour accéder à la formation. Durant toute leur formation, quelle que soit sa durée, les exilés bénéficieront donc d'un titre de séjour. À l'issue de celle-ci, pour pouvoir rester dans le pays, "*ils devront présenter un contrat de travail*". En juin, la ministre italienne de l'Intérieur avait décidé, de son côté, d'augmenter les quotas nationaux d'immigration légale, en octroyant près de 75 000 permis de travail aux exilés qui souhaitent venir dans le pays. L'objectif affiché était de pallier le "*manque de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique*".

FINLANDE

Les services d'immigration finlandais ont annoncé que toutes **les femmes et les filles ressortissantes d'Afghanistan** pourraient en effet **obtenir l'asile**, en réaction à la détérioration des conditions de vie pour elles dans leur pays d'origine. La situation des Afghans issus de la **communauté hazara, minorité chiite** cible de persécutions, seraient davantage prises en compte lorsqu'ils statueront sur les demandes d'asile.

Cette décision embraye le pas à d'autres pays scandinaves. Début février, les autorités du **Danemark** ont mis en place une mesure similaire, affirmant que le pays délivrerait l'asile à toutes les femmes et les filles afghanes "*en prenant seulement en compte leur genre*". En Décembre, la **Suède** avait déjà annoncé la même chose, précisant que ces femmes pourraient bénéficier d'un permis de résidence de trois ans. Dans un rapport rendu public le 25 Janvier 2023, l'agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA), qui coordonne la protection des migrants en Europe, avait conclu que "*les femmes et les filles sont en général à risque d'être persécutées*" sous le régime des Talibans. Elles sont donc "*éligibles à un statut de réfugié*", avait estimé cette instance. Ce rapport n'a toutefois aucune valeur contraignante pour les pays européens : il incombe à chaque État de déterminer les critères qu'il estime pertinents en ce qui concerne les demandes d'asile. Les Etats doivent simplement justifier qu'ils ont bien pris en considération l'analyse des instances européennes.

<https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20230202-l-europe-tend-la-main-aux-afghanes-pers%C3%A9cut%C3%A9es-par-les-talibans>

GRECE

Le programme d'aide d'urgence à l'intégration et au logement ESTIA, financé par l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Union européenne (UE), a été mis en place en 2015

pour financer des logements pour les demandeurs d'asile les plus vulnérables. L'objectif affiché était de faciliter leur intégration dans la société. En décembre 2022, le gouvernement grec a toutefois commencé à mettre **fin progressivement au programme ESTIA**. Les personnes fragiles ont par conséquent **dû retourner dans un camp de réfugiés**. *"Lorsque nous sommes arrivés au camp, notre conteneur était complètement vide. Il n'y avait même pas de matelas"*, la famille a dormi sur le sol pendant deux jours, avant de retourner dans leur ancien appartement y pour récupérer des matelas. *"J'avais l'habitude d'aller à l'école en Grèce avec ma sœur"*, *"Quand nous sommes arrivés dans le camp, on nous a dit qu'il n'y avait pas de place pour nous à l'école"*. Depuis deux mois, leurs noms ne figurent même plus sur la liste des personnes ayant droit à des repas gratuits. *"Ils nous donnent ce qui reste quand tout le monde dans le camp a reçu sa ration"*. La demande d'asile de la famille a déjà été rejetée à deux reprises avant que les talibans ne reprennent le pouvoir à Kaboul en août 2021. Mais la famille craint d'être expulsée vers la Turquie, le pays par lequel elle est arrivée en Grèce. En effet, l'Union européenne et Athènes considèrent toutes deux la Turquie comme un pays tiers sûr. Au moment d'annoncer la fin programmée de l'ESTIA, il y a un an, le ministère grec des Migrations affirmait que 12 648 personnes se trouvaient dans des appartements financés par le programme mais que, depuis, nombre d'entre elles auraient reçu une réponse à leur demande d'asile. En réponse à une enquête, le ministère a assuré qu'au final, moins de 500 personnes ont dû quitter leurs appartements. Les experts estiment toutefois que l'isolement est utilisé comme moyen de dissuasion. Pour une avocate qui travaille pour FENIX, une ONG qui fournit notamment des conseils juridiques aux réfugiés, **la fin d'ESTIA est une erreur puisque de nombreux demandeurs d'asile sont toujours dans le besoin**. *"Nous avons vu à quel point la mise en œuvre de cette décision (fin du programme ESTIA) a été difficile. Dans de nombreux cas, les gens n'ont été prévenus qu'un ou deux jours avant de devoir partir."* *"Depuis que le nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir en 2019, nous avons assisté à un déclin spectaculaire des avantages ou des droits accordés aux réfugiés. Des centres fermés ont été érigés sur les îles et des camps entourés de murs et sous surveillance permanente ont été construits sur le continent."* L'État grec est déterminé à maintenir les réfugiés à l'écart du reste de la société. *"La fin du programme était une décision du gouvernement grec et il n'y avait aucune raison budgétaire à cela"*, le financement étant garanti à la Grèce jusqu'en 2027. Pour l'UE, *"en fin de compte, c'est à la Grèce de choisir l'accueil qu'elle offre et comment elle utilise les fonds mis à sa disposition dans le cadre des obligations de la base juridique des directives et règlements de l'UE."* Athènes assure que les personnes concernées ont reçu une alternative dans des logements "pleinement conformes aux exigences juridiques internationales et européennes" et que ces infrastructures offrent aux résidents "la sécurité, la nourriture et des conditions de vie appropriées." Le ministère grec de la Migration précise que *"la plupart des demandeurs d'asile ont été informés du résultat de leur demande avant la fin du programme. En cas de résultat négatif, ces personnes ont été expulsées. En cas de résultat positif, elles se sont vues proposer un logement et une aide financière dans le cadre du programme d'intégration HELIOS (destiné aux personnes ayant déjà obtenu l'asile en Grèce)."* Ce programme offre une aide d'un an à ceux qui cherchent un emploi et un logement. *"Le problème, c'est qu'il faut disposer d'un logement pour pouvoir bénéficier du programme"*, les choses se compliquent lorsque l'aide prend fin au bout d'un an. De nombreuses personnes ayant obtenu l'asile se sont ainsi retrouvées à la rue ou ont dû retourner dans les camps de réfugiés. Pour le Conseil grec pour les réfugiés, la Grèce ne prend pas l'intégration au sérieux : *"Ce gouvernement est hostile aux réfugiés et aux migrants"*.

ITALIE

L'étau se desserre pour les navires humanitaires opérant en mer Méditerranée. Le tribunal de Catane, en Sicile a **déclaré illégal** un décret adopté fin 2022 par le gouvernement de droite qui **autorisait uniquement les migrants les plus vulnérables à débarquer**, a indiqué lundi 13 février l'ONG SOS Humanity. "Il est clair que parmi les obligations internationales assumées par notre pays, il y a celle de fournir une assistance à chaque naufragé, sans distinction sur la base de la santé," a souligné le **6 février 2023** le tribunal de Catane dans son jugement. *"Le dit-décret est donc illégal dans la mesure où il ne permet que les secours aux personnes dont la santé est précaire, contrevenant ainsi aux obligations internationales"*. Ce jugement trouve son origine dans les restrictions imposées

quelques mois plus tôt à son bateau, le Humanity 1, qui avait alors recueilli 179 personnes en détresse en Méditerranée centrale. Le 5 novembre 2022, il avait été autorisé à débarquer dans le port de Catane, mais seulement le temps nécessaire pour faire débarquer ses 144 **passagers les plus vulnérables**. Les 35 migrants restants – des hommes adultes évalués "sains" par les autorités - avaient été obligés de rester à bord. Le capitaine du navire, sommé à plusieurs reprises par les autorités italiennes de quitter le port sicilien avec les 35 survivants à bord, avait refusé en invoquant le droit maritime : "*il est de mon devoir d'achever le sauvetage des personnes en détresse en débarquant tous les survivants dans le port de Catane [...] Je ne peux pas quitter le port tant que tous les rescapés secourus en mer n'ont pas débarqué*", avait-il répondu. A la suite de vives critiques des associations et de l'ONU, l'ensemble des rescapés avaient été autorisés à débarquer le 8 novembre 2022. Le groupe des 35 exilés avait alors entamé une procédure judiciaire contre l'État italien, avec l'aide des avocats de SOS Humanity. "*L'objectif était de veiller à ce que leur droit, en tant que demandeurs de protection, d'accéder à une procédure d'asile formelle sur terre soit garanti de toute urgence*". Les navires humanitaires sont dans le collimateur du gouvernement italien qui les d'agir comme une force d'attraction pour les migrants et d'encourager les passeurs. Et ce, bien que les **navires des ONG ne sauvent qu'environ 10% des migrants** arrivant en Italie, la plupart étant secourus par les garde-côtes ou la marine. Un nouveau décret-loi a ainsi été adopté en janvier, obligeant les navires humanitaires à n'effectuer **qu'un seul sauvetage** à la fois et donc à directement gagner leur port d'attribution une fois l'opération effectuée. Cette loi, publiée le 2 janvier 2023, a jusqu'au 2 mars 2023 pour être modifiée par les députés mais elle est applicable car déjà en vigueur. Les ONG et le Conseil de l'Europe ont dénoncé ce texte, et affirmé qu'il **contrevenait au droit maritime international**. Ces organisations ont exhorté, cette semaine, les législateurs à ne pas adopter la mesure présentée cette semaine au Parlement. La coalition de droite a remporté les deux régions les plus peuplées de la péninsule, la Lombardie, autour de Milan, poumon économique du pays, et le Latium, région de la capitale Rome. Les **régions** italiennes disposent d'une **importante autonomie par rapport au gouvernement** central dans de nombreux domaines, notamment la santé, l'éducation, et **l'accueil des migrants**.

Le 23 février 2023, dans la soirée, les autorités italiennes ont déclenché une **détention administrative de 20 jours à l'encontre du GEO BARENTS, assortie d'une amende de 10 000 euros au capitaine**. D'après Rome, l'équipage n'aurait pas avoir fourni toutes les informations demandées avant leur dernier débarquement de 48 migrants, dont neuf mineurs, le 17 février 2023, dans le port d'Ancône. **L'autorité portuaire** d'Ancône, elle, **conteste** ces accusations, et affirme avoir bien transmis les informations demandées. "*Le fait d'avoir un port sûr est aujourd'hui instrumentalisé dans le but qu'il y ait moins de capacités de sauvetage en Méditerranée*" pour MSF, qui "*évalue désormais les actions en justice à entreprendre pour contester ce qui s'est passé*", arguant qu'il "*n'est pas acceptable d'être puni pour avoir sauvé des vies*". Dans un communiqué conjoint, publié jeudi 5 janvier 2023, MSF et une vingtaine d'autres organisations avaient alerté sur la volonté du gouvernement italien d'extrême droite "*d'entraver l'assistance aux personnes en détresse*". Cette loi n'a d'autre objectif que de "*maintenir les navires (...) hors de la zone de sauvetage pendant des périodes prolongées*", avaient-elles estimé. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a partagé son "*inquiétude*", le 16 février 2023. "*Ce n'est tout simplement pas la bonne façon de faire face à cette crise humanitaire*", a-t-il enjoint au gouvernement italien, ajoutant que le travail des ONG en mer était "*crucial*".

Depuis le début 2023, 6 460 personnes ont débarqué en Italie, et 105 000 pour toute l'année 2022. Une fois dans le pays, une part importante de **ces migrants continue leur route** plus au nord de l'Europe, et gagner la France ou l'Allemagne.

Le 16 mai 2023, Rome avait déjà signé un accord de pallier le manque de main-d'œuvre. Conclu avec les partenaires sociaux du pays, il prévoit la formation et l'embauche de 3 000 migrants dans le secteur du bâtiment, qui compte 260 000 postes vacants.

POLOGNE

Une **Ethiopienne de 28 ans, qui avait disparu depuis une semaine, a été retrouvée morte** le dimanche 12 février 2023 dans la forêt de Bialowieza, près de la frontière biélorusse. Elle a été découverte par des militants d'un groupe humanitaire local, le Podlaskie Voluntary Humanitarian Emergency Service. Selon l'ONG, la femme, physiquement affaiblie, s'est retrouvée seule dans la forêt lorsque son mari et un autre migrant de son groupe sont partis chercher de l'aide. Les deux hommes auraient ensuite été interpellés et renvoyés à la frontière biélorusse par les garde-frontières polonais. **Aucune aide** ne parviendra à la jeune femme. Des proches finissent par signaler sa disparition. Les militants de Podlaskie Voluntary Humanitarian Emergency Service informent alors la police, qui lance une recherche dans la forêt. L'ONG contacte également les hôpitaux de la région en diffusent une photo de la jeune femme, vêtue d'un pull rouge, d'un bonnet et d'une veste. **Elle sera retrouvée inanimée** dans la forêt près d'une route, vêtue des mêmes vêtements que sur la photo. Seule la veste manquait. À côté d'elle, sur le sol, se trouvait un livre de prières chrétiennes. "*C'est elle, je reconnais son visage*", explique Piotr Czaban, l'un des deux militants qui ont découvert le corps de la femme, dans une vidéo filmée lors de la fouille dans les bois. "*Elle pourrait encore être en vie, si le 4 février, la police et les garde-frontières s'étaient rendus à l'endroit indiqué par les amis de la jeune fille. Elle était encore en vie à ce moment-là*".

Le groupe affirme que les autorités polonaises n'ont pas tenté de secourir la femme et ont refoulé les personnes venues chercher de l'aide. "*J'estime qu'il est injuste que quelqu'un meure, en hiver, dans la forêt sombre, sans aide. Bien qu'elle ait demandé de l'aide, elle n'a pas été secourue*". Après la découverte du corps, l'ONG Grupa Granica, qui surveille la situation des migrants à la frontière entre la Pologne et le Bélarus, a exigé une enquête. Une **plainte a été déposée** auprès du Commissaire aux droits de l'homme de Pologne, qui dit avoir demandé des explications aux gardes-frontières et à la police "*dans le cadre des procédures en cours*". Il s'agit du cinquième décès depuis le début de l'année parmi les migrants se trouvant dans cette zone. Parmi les morts, trois corps n'ont toujours pas pu être identifiés.

Un an de guerre, ce qui représente un an d'exil pour beaucoup d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes. Ils sont près de 8 millions à avoir fui la guerre, et 1,5 million d'entre eux ont choisi de se réfugier en Pologne. Un pays qui a fait de nombreux efforts pour les accueillir. Mais après un an, la cicatrice de l'exil et du déracinement n'a toujours pas commencé à guérir. Une ukrainienne de 70 ans a le souvenir de son pays, encore intact. "*Je me souviens de Kiev, cette si jolie ville. Je me souviens des couleurs de Kiev. Je me souviens du Dniepr, des gens qui habitent là-bas, de mes amis et de mon travail à l'université*". Loin de tout cela, elle a toujours du mal à accepter son exil en Pologne et sa vie ici, à cause de la guerre. "*Maintenant, je suis âgée, mais je ne comprends toujours pas pourquoi je ne peux pas vivre dans mon pays... Mon esprit sait pourquoi, mais dans mon cœur, je ne peux pas le comprendre*". Son petit-fils était en passe de devenir volleyeur professionnel : "*J'aimerais travailler dans l'informatique maintenant. Mon projet, c'est d'étudier ici, et dans quelque temps retourner en Ukraine. Kiev, c'est ma ville, je suis né là-bas, je suis allé à l'école, j'ai mes amis...*" Après un an d'exil, cette famille s'appuie sur la forte communauté ukrainienne dans cette ville frontalière. Tous les trois tentent de penser à la suite.

"*J'essaye d'apprendre le polonais, mais à 40 ans, c'est difficile, mais j'essaye*", dit sa fille. "*Avant, j'étais dans l'immobilier, j'avais ma propre société. J'ai essayé de travailler à distance, mais c'était compliqué, donc je cherche ici à Przemysl. On fait de notre mieux pour aider ma mère à aller mieux.*" "*J'ai vécu à Kherson pendant de nombreuses années. J'ai travaillé à l'université là-bas. Il y avait toutes les nationalités à Kherson*". "*C'est une ville historique, mais maintenant, elle est juste en train d'être détruite. Je suis tellement triste pour cette ville. Et je souhaite de tout mon cœur pouvoir y retourner. J'ai un appartement là-bas, tout y est resté. Il y a mes amis, il y a le souvenir de toutes mes années de travail, d'études. Mais je me rends compte que c'est presque impossible.*" Au fond de son cœur, elle est persuadée qu'elle retournera bientôt en Ukraine. Elle a l'intuition que

dans 4 mois, la guerre sera terminée.

Un an après l'invasion russe, **l'accueil des réfugiés s'est institutionnalisé** et s'installe dans le long terme. La Pologne, en manque de main-d'œuvre, fait au mieux pour que les Ukrainiens restent dans le pays.

<https://www.ouest-france.fr/monde/guerre-en-ukraine/reportage-en-pologne-l-afflux-de-refugies-ukrainiens-est-vecu-comme-une-chance-55478c6c-b052-11ed-b9c1-73a8ffce73ac>

SLOVENIE

Le 11 février 2023, la police slovène a démantelé un réseau criminel qui transportait des migrants illégaux de Serbie en Autriche via la Hongrie. Ce réseau a transporté au moins 212 personnes en 16 transferts. Le transfert de Serbie en Autriche était facturé 5000 euros par personne, tandis que le trajet entre pays d'origine et destination finale coûtait de 15 à 20 000 euros. Le réseau a gagné au moins 100 000 euros en transportant des migrants entre la Serbie et l'Autriche et au moins 3,2 millions grâce à des voyages plus longs. Il faisait la publicité de ses services en publiant en ligne des vidéos de transits réussis. En Slovénie, cinq suspects ont été traduits devant un juge d'instruction. Quatre ont été placés en détention et un placé en résidence surveillée. La partie slovène du réseau, dirigé par un habitant de Ptuj, âgé de 52 ans, avait notamment des relais en Grèce et en Serbie.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-info>

EUROPE

KOSOVO

Officiellement, au moins **50 000 personnes ont encore quitté le Kosovo** en 2022, près de 3% de la population recensée voilà plus d'une décennie. *« Nous avons connu la répression serbe, la guerre et l'exil, mais quand la guerre s'est achevée, nous pensions que nos vies allaient enfin changer... L'espoir était très fort quand le Kosovo a proclamé son indépendance, début 2008. Aujourd'hui, on se demande que va devenir notre pays si tous les jeunes s'en vont. »* *« Former un médecin spécialiste coûte environ 200 000 euros au Kosovo, de l'argent jeté par les fenêtres puisque **nos jeunes diplômés partent à l'étranger**. Si cela continue, le pays va se retrouver sans médecins, sans ingénieurs, sans architectes ni professionnels qualifiés. »* Les conséquences sociales de l'exode sont immenses : manque déjà de bras dans plusieurs secteurs d'activité, les carences vont encore s'aggraver quand les baby-boomers prendront leur retraite sans être remplacés. Les finances publiques sont au plus bas, comment maintenir les fragiles systèmes des retraites et de protection sociale ? **L'exode des forces vives** fait chuter la natalité. Les jeunes couples préfèrent souvent repousser la naissance de leur premier enfant après leur expatriation. À la fois pour des raisons pratiques, mais aussi pour que ces enfants naissent à l'étranger, ce qui favorise l'octroi de documents de résidence dans la plupart des États où ils s'installent. Certains restent en télétravail : au moins 800 entreprises étrangères auraient déjà enregistré des filiales au Kosovo pour y recruter de la main d'œuvre locale, sans avoir à la faire venir. Cela leur permet d'économiser sur la masse salariale et de réduire au maximum leurs charges. Si ces sociétés paient des taxes – limitées – au Kosovo, elles sont dispensées de payer les cotisations sociales pour le chômage et la retraite. Et en cas de maladie, c'est aussi le système de santé du Kosovo qui prend en charge ces salariés. Mais *« Les gens ne partent pas seulement pour des raisons économiques, mais parce qu'ils n'arrivent pas à imaginer leur avenir ni celui de leurs enfants dans un pays toujours menacé d'un nouveau conflit ou en proie à l'instabilité politique »*. Pour le moment, rien ne permet d'imaginer que la courbe des départs va s'inverser dans les prochaines années, bien au contraire. Le Kosovo est le dernier pays des Balkans occidentaux dont les ressortissants doivent demander un **visa Schengen pour se rendre dans l'Union européenne**. Après des années de blocages et de promesses non tenues, la **fin de ce régime** vient d'être annoncée *« pour 2024 au plus tard »*. Cette mesure très attendue risque d'avoir des effets dévastateurs : selon une étude récente, un tiers des Kosovars envisageraient de quitter leur pays dès qu'ils pourront

voyager librement.

<https://www.rfi.fr/europe/20230216-kosovo-15-ans-d-ind%C3%A9pendance-plomb%C3%A9s-par-l-exode>

ROYAUME-UNI

Vendredi 10 février 2023, un rassemblement **de plusieurs centaines de personnes hostiles à l'accueil de demandes d'asile** s'est tenu devant le « Suites Hôtel ». Initialement pacifique, le rassemblement a tourné à l'émeute selon la police, lorsque des manifestants ont jeté des projectiles, dont des feux d'artifice allumés, en direction des forces de l'ordre. Ils ont également attaqué un camion de police à coup de marteaux avant de mettre le feu au véhicule. Selon la police, l'incident a **légèrement blessé un officier et deux membres du public**. Un jeune homme de 19 ans, toujours en garde-à-vue, a été arrêté en même temps que 14 autres personnes le 12 février 2023. Il doit être présenté devant un tribunal lundi 12 février 2023. Ces échauffourées illustrent le climat de **tensions** qui règne dans le pays sur la question de **l'accueil des migrants**. La députée membre de l'opposition travailliste, a reproché au gouvernement de créer une rhétorique antimigrants *"toxique"*. *"Quand vous ajoutez à cela un gouvernement qui utilise le terme "invasion" pour parler de l'immigration, vous avez un cocktail parfait, un mélange vraiment toxique qui se crée"*. Le ministre du Développement a, de son côté, condamné les violences et déclaré qu'il travaillait dur pour *"mettre fin au recours excessif aux hôtels"* pour héberger les migrants arrivés au Royaume-Uni. Nombre de migrants dans le pays doivent **attendre pendant des mois une décision** sur leur demande d'asile, laps de temps pendant lequel ils sont bloqués dans des hôtels ou dans d'autres logements temporaires inappropriés. Des migrants interviewés ont expliqué être livrés à eux-mêmes et n'avoir accès à aucune information, notamment sur leur procédure de demande d'asile.

Près de 200 associations d'aide aux migrants ont exhorté mardi les responsables politiques britanniques à **« condamner » clairement les violences contre les réfugiés** dénonçant le *« langage incendiaire »* de certains après une manifestation d'extrême droite émaillée de violences. *« Les responsables de tous les partis doivent maintenant prendre une position claire et condamner toute nouvelle violence contre ceux qui sont venus ici trouver la sécurité, et définir des mesures pour les empêcher »*, déclarent ces associations dans une lettre ouverte publiée par le collectif Together with Refugees.

<https://diasporaenligne.net/actualites-royaume-uni-des-associations-denoncent-le-langage-incendiaire-visant-les-migrants/>

Un anglais de 48 ans, son épouse, 45 ans, et le patron d'une société de lavage de voitures à Derby, 31 ans, ont été respectivement condamnés, lundi 20 février 2023, à trois, deux, et quatre ans et demi de prison par la cour de Canterbury. Le sursis a été retenu pour la femme. *"Le trio a été condamné pour aide à l'immigration clandestine, à la suite d'une enquête menée par l'unité des enquêtes criminelles et financières (CFI) du Home Office"*. *"Nous sommes déterminés à traduire en justice les gangs criminels qui se livrent au commerce répugnant du trafic d'êtres humains, a réagi le ministre de l'Immigration. Le ministère de l'Intérieur travaille nuit et jour pour démanteler les réseaux de passeurs et s'attaquer de front à l'immigration clandestine"*. *"Bien que les criminels continuent d'adapter leurs méthodes de trafic d'êtres humains, nos équipes savent adapter leur approche pour les traduire en justice"*, s'est félicité de son côté le directeur adjoint des enquêtes criminelles et financières de l'Immigration Enforcement. Cela faisait quatre ans que les accusés attendaient leur procès. L'anglais et son épouse avaient été interpellés le 5 janvier 2019 à Coquelles, dans le nord de la France, au volant de leur fourgon. Questionnés par des agents de la police aux frontières sur leur présence en France, ils avaient répondu qu'ils rentraient au Royaume-Uni après avoir récupéré des meubles à Lille. Leur fille de 13 ans faisait le voyage avec eux. En fouillant l'arrière de la camionnette, les policiers avaient trouvé deux migrants irakiens cachés dans deux canapés.

Le gouvernement souhaite **régler les retards** pris dans le traitement de ces dossiers avant de présenter devant le Parlement un nouveau projet de loi durcissant les conditions d'immigration. Le but est de **dissuader les migrants de traverser la Manche**, alors qu'un nouveau record vient d'être atteint : 150 000 personnes demandent l'asile sur le territoire. Les réfugiés ont désormais **vingt**

jours pour répondre à un **questionnaire en anglais** d'une dizaine de pages, avec une cinquantaine de questions : « *Craignez-vous les fonctionnaires dans votre pays ? Peut-on appeler votre famille pour confirmer votre identité sans les mettre en danger ?* ». La méthode remplace des entretiens en face à face. Au total, **12 000 demandeurs d'asile pourraient être concernés**. Ils viennent pour la plupart d'Afghanistan, d'Érythrée ou de Syrie ; certains **attendent depuis dix-huit mois** une réponse du Royaume-Uni. Ils patientent dans des hôtels, payés par le ministère de l'Intérieur. Et s'ils **n'envoient pas dans les délais** le questionnaire, leur dossier sera refusé. Il s'agit donc d'un nouvel obstacle bureaucratique selon le Conseil des réfugiés. Car ces **personnes ne parlent pas anglais** et n'ont pas accès à des conseils juridiques. **Vingt jours ce n'est pas suffisant** pour remplir le formulaire déplore un avocat spécialiste de l'immigration.

<https://www.rfi.fr/europe/20230223-le-royaume-uni-veut-acc%C3%A9l%C3%A9rer-le-traitement-des-dossiers-des-demandeurs-d-asile>

MONDE - NATIONS UNIES

36% DES PERSONNES DE 57 PAYS SOUHAITENT EMIGRER

D'après une étude de l'institut de sondage Gallup, un tiers des personnes dans le monde préféreraient vivre dans un autre pays. Il s'agit d'une volonté potentielle générale de changer de pays de résidence et à condition que les formalités administratives légales ne constituent pas un obstacle. En d'autres termes, nous avons voulu dresser un tableau des satisfactions et insatisfactions à l'égard de la vie dans un pays donné, plutôt qu'à identifier une décision immédiate de le quitter. Dans les circonstances actuelles, il s'agit probablement de la norme. L'indicateur est certes très général. Néanmoins, il donne une bonne indication de la perception subjective de la **relation entre le lieu de vie d'une personne et la qualité de vie qu'elle espère** ou désire. Il y a une légère augmentation du potentiel d'émigration par rapport aux études précédentes. Les jeunes **générations** - y compris celles en Europe - sont **de plus en plus mobiles**. Les **populations urbaines pauvres** dans de nombreuses régions du monde - en particulier dans le monde dit en développement - **cherchent désespérément à partir pour une vie meilleure**. Les **personnes très qualifiées** originaires de plus petits pays ne voient **souvent pas assez de potentiel pour développer** leurs compétences sur un petit marché. Evidemment, en période de guerre et de crise économique mondiale, les incertitudes augmentent et la migration devient davantage une option envisagée. Nos résultats ne sont donc pas surprenants. **Plus les gens sont jeunes et pauvres, plus le potentiel de migration augmente**. La migration est plus une question de mobilité que de nécessité, ce qui est une conséquence inévitable de la mondialisation. **La migration** se fait principalement **d'un pays de l'UE vers un autre**. La mobilité dans l'UE est dynamique. Elle fait également partie des libertés et des droits des citoyens de l'UE. Dans les **pays non européens** couverts par notre enquête, à savoir l'Arménie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kosovo, la Moldavie, la Macédoine du Nord, la Russie et la Serbie, les conditions de mobilité et les orientations géopolitiques sont différentes. Les **gens se demandent s'il est possible de d'émigrer**, et si oui vers quels pays. Dans certains pays le taux de personnes voulant émigrer est faible (La Moldavie), car **ceux qui voulaient partir l'ont déjà fait** ; et ceux qui restent veulent protéger leur pays, ou ne pas déclarer qu'ils veulent le quitter. Pour des pays (Bosnie-Herzégovine et Macédoine du Nord), l'adhésion à l'UE étant encore très éloignée, les gens ne veulent plus attendre. La **question** clé n'est pas de savoir pourquoi vous devriez partir mais **pourquoi vous devriez rester**. Pour ces deux pays, le nombre de personnes qui souhaiteraient émigrer est environ 50 % plus élevé que la moyenne dans l'UE. Seuls 15% de la population russe souhaite émigrer, car des millions de Russes qui n'approuvent pas les événements actuels sont déjà partis. Les chiffres sont très bas pour des pays comme le Vietnam ou l'Inde, car ces deux pays ont connu une croissance constante au cours de la dernière décennie. La volonté de quitter une équipe performante n'est jamais très élevée. Et n'oublions pas les aspects culturels et religieux, les forces identitaires nationales, les traditions, etc.

En Occident, nous sommes encore extrêmement eurocentriques ; nous croyons encore que nous sommes le centre du monde. La vérité historique est que notre domination a été relativement brève par rapport à des pays comme l'Inde et la Chine, mais aussi la Perse, Babylone, Byzance....

ASIE

LIBAN

Ces derniers mois, plusieurs milliers de Libanais auraient tenté une traversée clandestine, des migrants dont le nombre a presque triplé en un an, selon les Nations unies. Ils fuient surtout une crise économique dévastatrice qui terrasse leur pays depuis 2019. Plus de 80% des Libanais vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, alors que l'inflation et la criminalité ne cessent d'augmenter et que les rapports se tendent entre habitants et militaires. Les élites sont déjà parties dès le début de la crise il y a trois ans : 40% des médecins et 30% des infirmiers ont quitté le pays, selon l'OMS. Certains tirent profit du désespoir des Libanais, des trafiquants prêts à leur faire miroiter de meilleurs jours en Europe. L'un des passeurs organise des voyages clandestins pour 3 000 à 7 000 euros. Ce Libanais de 33 ans originaire de Tripoli veut rester anonyme. Il est l'un des passeurs qui envoient des familles entières traverser la Méditerranée. Il a expliqué à "Envoyé spécial" comment il procède. Etonnamment, c'est en plein centre-ville de Tripoli que se font les départs de bateaux clandestins. Au milieu de la nuit, les passagers sont amenés sur les quais. Ils doivent traverser un pont, puis se cacher derrière un mur. Ensuite, des bateaux de pêche les emmènent au large, jusqu'à une embarcation plus grosse sur laquelle ils feront la traversée. une partie des 3 000 à 7 000 euros que paie chaque passager est versée aux garde-côtes pour qu'ils ferment les yeux au passage des bateaux. Ensuite, *"celui qui dirige la mission est celui qui empêche le plus d'argent : il prend 90%. Le reste de l'équipe se partage 10% des bénéfices"*. Lui-même, dont le rôle est d'assurer la maintenance des embarcations, dit toucher environ 1 000 euros par bateau qui part. Pourquoi avoir rejoint ce réseau qui se livre à un trafic d'êtres humains, qu'il considère lui-même comme *"une mafia"* ? En cause, selon le passeur, la pauvreté et le manque d'emplois au Liban. *"Si tu gagnes 5 dollars par jour et que tu as une famille, que fais-tu ?"* Se sent-il responsable des noyades qui surviennent lors de ces traversées ? *"Bien sûr, c'est dangereux, je ne dis pas le contraire, répond-il. Mais les gens sont morts de toute façon, que ce soit en restant ici ou en se noyant en mer."*

https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/envoye-special/video-liban-les-naufrages-de-la-crise_5673077.html

TURQUIE

À Antakya (ancienne Antioche), les morts se comptent par milliers après les séismes qui ont frappé la Turquie et la Syrie le 6 février 2023. Une semaine après les tremblements de terre, l'espoir de retrouver des survivants est très faible, mais pas nul. Des enfants, des femmes, des hommes sont encore découverts vivants dans les décombres. À Antakya, dans le sud de la Turquie, nos équipes ont assisté au sauvetage d'un bébé.

Selon l'Organisation des Nations unies, le bilan des séismes en Syrie et en Turquie est de 45 000 morts. Près de 400 000 personnes ont déjà quitté les zones sinistrées, selon les derniers bilans officiels.

La partie basse de la ville de Kahramanmaras, épice centre des séismes, est un champ de ruines. Certaines routes ont pu être dégagées mais de gigantesques tas de gravats jonchent toujours les artères de la ville. Des centaines de familles ont trouvé refuge dans le grand parc Atatürk où l'AFAD, l'agence turque de gestion des catastrophes, a installé des tentes. Des distributions de nourriture et de vêtements sont organisées. À l'extérieur, certains dorment dans leurs voitures ou dans des minibus. Lorsque la catastrophe a frappé Kahramanmaras, l'immeuble a été détruit, le balcon s'est effondré, les murs ont penché et de profondes fissures se sont creusées. En quelques secondes,

une syrienne et son mari ont perdu les fruits des efforts faits pendant dix ans pour s'intégrer dans le pays. Après avoir fui la guerre en Syrie, la famille avait d'abord passé plusieurs années dans un camp de réfugiés à Antioche, avant d'être transférés dans un container non loin de là. Ils avaient vécu des années dans la précarité, puis le mari avait trouvé du travail et la famille avait fini par rassembler assez d'argent pour louer un appartement. *"On commençait à être stable. Là, on repart de zéro. On revit ce qu'on a vécu il y a dix ans."* *"Tout ce que l'on veut pour le moment, c'est une tente. La seule chose importante, c'est que l'on soit hébergés avec nos familles"*. Des femmes assurent avoir demandé une tente à l'AFAD mais, selon elles, elles n'ont pas pu l'obtenir à cause de leur nationalité syrienne. De nombreux Syriens sont, eux, volontaires pour quitter la ville. Depuis Kahramanmaras, l'ONG syrienne Molham Team organise des trajets en bus vers Ankara, Istanbul, Izmir ou encore Bursa. *"Plusieurs associations font déjà des distributions de nourriture et de vêtements, donc on a choisi de se concentrer sur les transferts de rescapés"*. Environ 1 300 personnes ont été transférées par l'ONG vers différentes villes turques durant le week-end. *"On espère qu'on retournera un jour en Syrie, mais actuellement c'est impossible car nos familles étaient dans l'opposition. Nous serions arrêtées tout de suite"*, explique une syrienne. *"Mon ancien mari faisait partie de l'Armée syrienne libre. Il a été tué au combat"*.

TURQUIE – ANTAKYA – ANTIOCHE

C'est un tas de gravats d'environ quatre mètres de haut, hérissé de tiges métalliques qui, autrefois, soutenaient la structure en béton. On y distingue les planchers de quatre étages, désormais empilés les uns sur les autres. La pelleuse qui déblayait les décombres a cessé son vacarme. Une équipe de secouristes s'avance, ce mardi 14 février 2023, dans ce qu'il reste de **l'immeuble effondré**. Quelques heures plus tôt, des voix ont été entendues dans les ruines. Une opération de sauvetage est en cours. Devant ce bâtiment effondré de la ville d'Antakya, en Turquie, un cordon de gendarmes est posté, empêchant tout accès à la zone de recherche. De l'autre côté de la rue, un groupe de personnes immobiles et silencieuses est entouré de policiers. La tension se lit sur leurs visages. S'il y a des survivants, ce sont peut-être certains de leurs proches. Parmi les badauds, l'un retient son souffle. La veille, ce réfugié syrien de 26 ans a passé une partie de la nuit dans les décombres de cet immeuble où habitaient sa sœur, son mari et leurs trois enfants, âgés de 7 ans, 3 ans et 14 mois. Ces derniers n'en sont pas ressortis depuis les séismes. Mais il est certain d'avoir entendu des voix dire *"saadouna", "aidez-nous"* en arabe. La famille vit sous une tente du Croissant rouge turc, dans un parc public. Huit jours après le drame, ils s'accrochent à l'espoir de retrouver vivants sa sœur et sa famille. **Le 6 février 2023, à 4h17, le premier séisme** a fait trembler la terre. Toute la famille était endormie. En quelques secondes, les secousses ont détruit la ville d'Antakya. *"Moi j'ai réussi à sortir par la fenêtre de la cuisine, mais ma mère était coincée dans sa chambre. Je l'ai tirée pour l'aider à sortir"*, raconte le Syrien. Pendant des jours, lui, son père et son beau-frère se sont battus seuls et à mains nues pour tenter de sauver un maximum de personnes. *"Les secours ont mis quatre jours à arriver"*. Sa fiancée est morte dans l'effondrement du bâtiment. Jeudi 16 février 2023, **sa sœur et sa famille ont finalement été retrouvés, sans vie**. Il faudra **quitter Antakya**, c'est certain. La ville n'est plus qu'un champ de ruines. Il a travaillé quelque temps comme couturier à Istanbul à son arrivée en Turquie, en 2012. Il a pensé à y retourner mais, selon lui, *"on n'accepte plus les Syriens là-bas"*. Le jeune homme a aussi envisagé de tenter sa chance en Europe. Il a pris contact avec un passeur qui lui a demandé 4 000 euros par personne pour aller jusqu'en Autriche. Mustapha ne veut pas partir sans sa famille au complet. Pour eux tous, le montant s'élèverait à 40 000 euros. La famille a fait une croix sur cette solution. *"On n'a même pas 50 euros, alors 40 000..."*, souffle sa mère, assise devant leur tente blanche. Il s'est aussi posé la question de **retourner en Syrie. Originaire d'Alep**, il a quitté son pays natal avec sa famille il y a onze ans lorsque leur maison a été détruite par les frappes aériennes du régime de Bachar al-Assad. Sa mère refuse catégoriquement cette option. *"Ça serait quitter la mort pour une autre mort"*, dit-elle. Il a la douloureuse impression que l'histoire se répète. **Après les bombes sur Alep, la violence de la terre**. *"Dans notre tête, on retourne dix ans en arrière. Ce sont les mêmes scènes de destruction."*

La région d'Idlib, dans le nord-ouest de la Syrie, est contrôlée par des groupes, soutenus

par la Turquie, qui sont en opposition au régime de Bachar al-Assad. A la suite des séismes, un accord a pu être trouvé entre Ankara et ces factions armées pour permettre le **rapatriement des corps des victimes syriennes**. Au poste-frontière de Bab el Hawa, principal point de passage entre la Turquie et la Syrie, des camionnettes apportent des corps de syriens, pris au piège dans leur sommeil lorsque leur logement s'est effondré lors du séisme, enveloppés dans des sacs mortuaires. Ceux-ci sont transférés dans un autre véhicule qui franchit la frontière. La mairie de Reyhanli leur remet alors un acte de décès qui doit ensuite être délivré aux membres de la famille qui réceptionnent le corps de l'autre côté du point de passage, en Syrie. Selon des syriens rescapés : les secouristes n'ont commencé les recherches dans leur immeuble **qu'une semaine après les séismes**. Le père d'un bébé a été retrouvé lundi 13 février 2023, sa mère le lendemain, en début d'après-midi. Là, ne trouvant pas la petite-fille, les **secouristes auraient cessé les recherches**. Dans le tas de gravats formé par la pelleteuse, l'homme raconte avoir retrouvé la petite fille par hasard, sous un exemplaire grand format du Coran. "*Quand je l'ai soulevé, j'ai vu la tête de Dima dessous, au milieu du tas de gravats évacués*". 1 500 corps ont été rapatriés en Syrie par Bab el Hawa depuis le 6 février 2023, affirme, jeudi 16 février 2023, le responsable du bureau médical de ce poste-frontière. Les victimes syriennes des séismes dont les corps sont rapatriés en Syrie sont une minorité. La plupart sont **enterrées dans la ville où elles habitaient**, avec les victimes turques du drame qui a fait plus de **45 000 morts en Turquie** et en Syrie.

AFRIQUE

ALGERIE

Dans le centre-ville d'Oran, des dizaines de migrants africains, arrivés en Algérie après de longs périple, arpentent quotidiennement les ronds-points. Ils ont l'espoir de trouver du travail, gagner de l'argent pour quitter le pays et poursuivre leur rêve de rallier l'Europe. Une voiture s'arrête. Le conducteur a besoin bras pour un travail au port. Deux camerounais et un compagnon bissau-guinéen sont embarqués pour la journée. Ils gagneront de quoi manger le soir et payer leur loyer pour une semaine. En attendant des jours meilleurs pour sortir définitivement du rond-point. S'ils trouvent du travail, ils pourront continuer leur route vers l'Europe. Pour tous ces migrants, en effet, l'Algérie n'est qu'une étape dans leur quête de l'eldorado européen. "*Là, je suis fatigué, je n'ai pas même d'argent pour m'acheter de quoi manger. Et même si je trouve du travail aujourd'hui, ce sera payé entre 1500 et 2000 dinars (12-15 euros). Pas plus.*" "*Il y a tellement de choses qui ne sont pas faciles à dire. Beaucoup de gens ici sont racistes, ils n'aiment pas les Noirs. Au dernier endroit où je logeais, les Noirs ont été attaqués avec des couteaux. Il y a eu des blessés aux bras, aux mains, à la tête. Moi, je n'ai rien eu, mais mes amis sont allés se faire recoudre à l'hôpital. Après, quand on est allé à la gendarmerie pour se plaindre, on nous a chassés. Honnêtement, **on s'attendait à un peu plus d'aide dans un pays qui se dit musulman.***" "*Je suis jeune, j'ai envie de travailler, de gagner de l'argent, de me marier. Au Cameroun, pour économiser un million de francs CFA, il te faut plus d'un an. En Europe, en un mois, ou deux, tu peux les avoir. Mais je ne fais pas de fixation sur l'Europe, si je peux m'épanouir dans un pays maghrébin autre que l'Algérie, je prends.*"

LIBYE

Un naufrage a eu lieu au large de la Libye, mardi 14 février 2023, faisant au moins 73 disparus et présumés morts d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Le bateau qui a coulé transportait environ 80 migrants en route pour l'Europe. Il aurait quitté la ville de Qasr Al-Akhyar, à l'Est de Tripoli, le 14 février 2023. "*Sept survivants, qui ont regagné les côtes libyennes dans des conditions extrêmement difficiles, sont actuellement hospitalisés*", précise l'agence onusienne mercredi 15 février 2023. Jusqu'à présent, 11 corps ont été récupérés par le Croissant-Rouge libyen et la police locale. L'OIM demande une "**action concrète des Etats (...) pour accroître la capacité de recherche et de sauvetage, établir des mécanismes de débarquement clairs et sûrs ainsi que des voies de migration sûres et régulières afin de réduire les voyages dangereux**".

MAROC

Le Maroc, pays frontalier de l'Espagne, est l'une des grandes routes empruntées par les migrants subsahariens pour rejoindre l'Europe. Depuis quelques années les points de tensions migratoires se situent en Méditerranée, au niveau des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, mais après le réchauffement des relations bilatérales entre l'Espagne et le royaume chérifien, les migrants subsahariens sont refoulés à l'intérieur des terres et vers les grandes villes, et plus particulièrement à Casablanca. Sans abri, les Maliens, Burkinabés ou encore Sénégalais, environ deux mille, ont trouvé refuge sur les rails d'un tramway en construction, au milieu des quatre voies du périphérique, dans le quartier populaire d'Ouled Ziane, à Casablanca. « *Dans un premier temps, il y avait un nombre limité de migrants subsahariens, explique la vice-présidente de l'AMDH, donc les migrants et la population marocaine défavorisée cohabitaient. On voyait même une solidarité entre eux* ». Mais depuis un an, le nombre de migrants a subitement augmenté et les tensions avec les locaux sont devenues de plus en plus fréquentes. Le 10 février 2023, six migrants ont été condamnés à deux ans de prison ferme par le tribunal de Casablanca, à la suite d'échauffourées avec la police. Ces migrants sont comme pris en otage ici au Maroc. « *Ils n'ont pas accès aux droits fondamentaux, ils ne peuvent même pas circuler librement, explique-t-elle, en tant qu'AMDH nous demandons que l'État marocain leur rende leur liberté de circulation, c'est un droit garanti par des conventions internationales dont le Maroc est signataire.* » Pour l'association, beaucoup de ces migrants sont des demandeurs d'asile potentiels. « *Ils sont nombreux à venir de pays en conflit, gangrenés par le despotisme ou encore par le terrorisme. C'est ce qui les pousse à partir, plus encore que les raisons économiques et sociales.* »

TUNISIE

Dans la nuit de samedi à dimanche 12 février 2023, 57 migrants subsahariens ont été arrêtés "alors qu'ils franchissaient illégalement la frontière tuniso-algérienne" depuis d'Algérie. Les arrestations ont eu lieu dans les régions de Haidra, Bouchebka et Amdoun. Quelques heures après leur arrestation, des poursuites à leur égard ont été engagées pour "entrée illégale sur le territoire national". Ces arrestations s'inscrivent dans un contexte de renforcement des contrôles aux frontières de la Tunisie, pays de transit pour les migrants en route vers l'Europe. Nos confrères du « Monde » rapportaient mi-janvier que les discours de haine antimigrants subsahariens proliféraient en Tunisie, notamment sur les ondes radio et sur les réseaux sociaux. Quelque 57 000 étrangers, majoritairement subsahariens, vivaient officiellement en Tunisie en 2019, et travaillent souvent illégalement dans le pays dans le secteur informel, sur les chantiers, dans les cafés, les restaurants. Mais ces dernières années, le marasme économique dans lequel se trouve la Tunisie a poussé nombre d'entre eux à quitter le pays. En 2021, la moitié des 22 000 migrants arrivés illégalement en Italie depuis la Tunisie étaient d'origine subsaharienne.

Dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 février 2023, les garde-côtes nationaux ont déjoué 16 tentatives de passage en mer Méditerranée et **secouru 423 migrants. 352 étaient d'origine subsaharienne et 71, des ressortissants tunisiens**, indique un communiqué du porte-parole de la Garde nationale sur sa page Facebook. Deux jours avant les sauvetages, vendredi 17 février 2023, la Garde côtière tunisienne avait affirmé que les migrations illégales avaient "connu une forte augmentation" la semaine dernière en raison "de l'amélioration des conditions météorologiques". L'inflation à plus de 10 %, l'augmentation de la pauvreté et le creusement de la dette complètent la liste des raisons qui poussent les Tunisiens à envisager leur avenir ailleurs en Europe.

Le **président de la Tunisie**, a prôné mardi 21 février 2023, des "mesures urgentes" **contre l'immigration clandestine d'Africains subsahariens** dans son pays, affirmant que leur présence était source de "violence et de crimes". Il a présidé une réunion du Conseil de sécurité nationale "consacrée aux mesures urgentes qui doivent être prises pour faire face à l'arrivée en Tunisie d'un grand nombre de migrants clandestins en provenance d'Afrique subsaharienne". Lors de cette réunion il a tenu un discours extrêmement dur sur l'arrivée de "**hordes des migrants clandestins**" dont la présence en Tunisie est selon lui source de "violence, de crimes et d'actes inacceptables", insistant sur "la nécessité de mettre rapidement fin" à cette immigration. Il a en outre soutenu que cette immigration clandestine relevait d'une "entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer

la composition démographique de la Tunisie", afin de la transformer en un pays "africain seulement" et estomper son caractère "arabo-musulman". Il a appelé les autorités à agir "à tous les niveaux, diplomatiques sécuritaires et militaires" pour faire face à cette immigration et à "une application stricte de la loi sur le statut des étrangers en Tunisie et sur le franchissement illégal des frontières". "Ceux qui sont à l'origine de ce phénomène font de la traite d'êtres humains tout en prétendant défendre les droits humains", a-t-il encore dit. Cette charge du président contre les migrants subsahariens survient quelques jours après qu'une vingtaine d'ONG tunisiennes ait dénoncé jeudi 16 février 2023 la montée d'un "discours haineux" et du racisme à leur égard. Selon ces organisations "l'État tunisien fait la sourde oreille sur la montée du discours haineux et raciste sur les réseaux sociaux et dans certains médias". Ce discours "est même porté par certains partis politiques, qui mènent des actions de propagande sur le terrain, facilitées par les autorités régionales". Dénonçant "les violations des droits humains" dont sont victimes les migrants, les ONG ont appelé les autorités tunisiennes "à lutter contre les discours de haine, la discrimination et le racisme envers eux et à intervenir en cas d'urgence pour garantir la dignité et les droits des migrants".

Plus de 300 subsahariens, dont des enfants et des étudiants, ont été placés en garde à vue dans plusieurs villes tunisiennes, entre les 14 et 16 février 2023. Le 16 février, dans une banlieue de l'ouest de Tunis, les employés d'une garderie tenue par un couple d'Ivoiriens, ainsi que les parents venus chercher leurs enfants, ont été emmenés au commissariat initialement pour un contrôle de papiers de résidence. Si quelques enfants ont été confiés à des proches ou au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), beaucoup de ces enfants ont été placés dans un centre social pour mineurs en banlieue de Tunis. Un responsable associatif à Tunis explique qu'il est **complexe et coûteux d'obtenir un titre de séjour** pour les étrangers en Tunisie. Bien qu'elle soit très souvent un pays de transit migratoire de l'Afrique vers l'Europe, la Tunisie abrite depuis 2021 au moins 21 466 subsahariens selon l'Institut National de la Statistique, au minimum. Des associations tunisiennes dénoncent une campagne d'arrestations abusives accompagnée d'une rhétorique "*dangereuse et incitant à la haine envers les migrants subsahariens*", ainsi que des **contrôles d'identité au faciès l'absence d'assistance juridique**. Les associations appellent les autorités à libérer toutes les personnes arrêtées et à mettre fin à ces "*interpellations arbitraires systémiques*". Dans ce climat de défiance, des **Tunisiens n'hésitent pas eux-mêmes à intimider, voire à agresser**, des ressortissants de pays subsahariens. "*Il suffit que la police repère des Subsahariens pour qu'ils soient arrêtés systématiquement, dans la rue, dans les transports ou même à leur travail*". En outre, le "*Parti nationaliste tunisien*", qui existe depuis 2018, mène de son côté une campagne "de sensibilisation" dans les quartiers de Tunis ou de Sfax à forte population immigrée contre ce qu'il qualifie "*d'envahissement subsaharien*". L'imagerie du parti joue aussi sur le concept de "*grand remplacement*", **importé** des théories complotistes **de l'extrême-droite française**. Leur idéologie est à caractère **racial**, c'est un grand danger, car cela peut entraîner des actes de violences **encouragés indirectement** par des figures politiques comme le **président**. Le porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) estime que "*Ce discours raciste et haineux marque un jour triste. Le fait que le président d'un pays signataire de conventions internationales sur l'immigration tiennne un tel discours est extrêmement grave*".

En Tunisie, à la suite des propos polémique sur les migrants subsahariens mardi 21 février 2023, le président s'est exprimé, dans une vidéo lors d'une réunion avec son ministre de l'Intérieur, jeudi soir 23 février 2023, en déclarant que **ceux qui assimilaient ses propos à du racisme "mentaient"** et qu'ils "*essayaient de nuire à la relation de la Tunisie avec les autres pays africains*". Le président a réitéré qu'il fallait appliquer la loi pour ceux qui sont là illégalement dans le pays et que **les migrants subsahariens présents légalement étaient les bienvenus**. "*Que les personnes qui sont en situation légale en Tunisie soient rassurées*". Les responsables de l'État doivent "*veiller sur nos frères de l'Afrique subsaharienne en situation légale*". Mais dans la réalité, les étudiants subsahariens et de nombreux migrants confient avoir la peur au ventre depuis quelques jours et ne plus vouloir sortir de chez eux, par peur de représailles. Deux jours après les propos du président sur les mesures urgentes à prendre pour lutter contre l'immigration irrégulière de migrants

subsahariens en Tunisie, les forces de l'ordre sont passés à l'acte. *"On va dire que c'est le calme avant la tempête, les gens sont cloîtrés chez eux. J'ai reçu des retours comme quoi les policiers arrêtent les migrants dans leur lieu de travail donc voilà un peu l'ambiance ici à Sfax."* À Tunis, plusieurs témoignages font état de migrants et étudiants subsahariens qui se font expulser de chez eux. " Les arrestations se font souvent de façon systématique et arbitraire, juste sur le "plan facial". Et, au-delà des arrestations arbitraires, nous constatons aussi un sentiment anti-subsaharien qui s'installe dans la rue, via les réseaux sociaux. Nous craignons le pire ". En réponse à ce climat anxieux, la société civile tunisienne a décidé d'organiser une **manifestation - samedi 25 février 2023 - contre le racisme.**

AMERIQUE

USA

Le gouvernement américain a proposé, mardi 21 février 2023, de nouvelles règles afin de limiter le flux d'immigrants à sa frontière. Les demandeurs d'asile devraient faire leur demande à l'avance et non une fois arrivés aux États-Unis, sans quoi ils seraient considérés comme ne pouvant prétendre à l'asile. Ces règles, publiées sur le registre fédéral pour être soumises à des commentaires pendant 30 jours avant d'être appliquées, semblent revenir en partie au régime instauré par Donald Trump, qui avait été en fin de compte annulé par les tribunaux. Mais en l'absence d'actes de la part du Congrès, c'est la seule manière de gérer la frontière, que jusqu'à 200 000 personnes tentent de franchir chaque mois, la plupart demandant l'asile. Elles appliqueraient un système déjà en place pour les migrants venus d'Ukraine, du Venezuela, de Cuba, du Nicaragua et d'Haïti. Elles doivent être mises en place pour le 11 mai. Elles seront temporaires et arriveraient à expiration au bout de 24 mois. Les mesures proposées ont été vivement critiquées par des défenseurs des droits des migrants. Elles fermeront *« la porte à d'innombrables réfugiés cherchant sécurité et protection aux États-Unis »*, a affirmé la présidente d'Oxfam America. *« Cette politique est illégale, immorale et aura un impact terrifiant sur les enfants, les femmes et les hommes cherchant la sécurité »*.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/>

CANADA

Le premier ministre canadien souhaite que **l'obtention d'un visa temporaire soit plus facile pour les demandeurs** et veut que le système migratoire se préoccupe moins du risque qu'un visiteur reste au pays après la date d'expiration de ce document. *« Le système est encore fondé sur la capacité du demandeur à prouver qu'il ne restera pas au pays s'il vient ici. Il lui est plus facile de convaincre les autorités d'obtenir un visa s'il a un bon emploi, une maison et un bon statut chez lui »*, a-t-il déclaré. *« Il faut qu'on cesse de dire que les gens qui choisissent de rester sont de mauvaises gens, que ce n'est pas une bonne chose. Notre ministre de l'Immigration, Sean Fraser, travaille fort à essayer de changer la manière dont on juge l'immigration et à s'assurer que des gens viennent s'installer ici. »* Le premier ministre a aussi reconnu que le gouvernement fédéral doit veiller à aider les immigrants à prospérer au Canada, sinon les Canadiens pourraient commencer à éprouver du ressentiment contre l'immigration. *« Un parti anti-immigrant éprouverait des difficultés à réussir au Canada parce que de nombreux Canadiens comprennent l'importance de l'immigration. Nous devons protéger le fait que les Canadiens appuient l'immigration. Il est nécessaire que le parc immobilier soit suffisant pour accueillir les nouvelles familles. Il a du même coup laissé entendre que l'immigration pourrait contribuer à régler ce problème. Il y a un manque de main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Si nous attirons plus de gens qui peuvent construire des maisons, on va régler le manque de logements. Il existe des solutions. L'une d'entre elles consiste à accélérer le traitement des demandes en utilisant proprement des moyens numériques et des ordinateurs »*.

<https://diasporaenligne.net/canada-justin-trudeau-veut-faciliter-l'obtention-dun-visa-temporaire/>

HAÏTI

La situation en Haïti est grave. Le 3 novembre 2022, *« dans un contexte de crise*

humanitaire et sécuritaire en Haïti » l'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) **appelait les Etats à suspendre les renvois forcés de personnes haïtiennes vers leurs pays**. Dans la suite de cet appel du HCR, adressé à tous les pays, des organisations de Guadeloupe, Guyane, Martinique et nationales se rassemblent pour appeler l'Etat français à **stopper les expulsions vers Haïti et l'enfermement des personnes haïtiennes en centre de rétention, et octroyer une protection** à ces dernières sur le territoire. En 2022, nos associations constatent que des centaines de ressortissants d'Haïti ont pourtant été placés en rétention administrative en vue d'être expulsés et que des mesures d'éloignements ont été mises à exécution très récemment depuis la Guadeloupe. La poursuite de ces expulsions revient concrètement à précipiter les personnes concernées dans un contexte de violences généralisées où leur vie est en danger, ce qui contrevient à toutes nos valeurs et nos engagements en matière de protection des droits humains, de solidarité et d'accueil. En cohérence avec ces engagements internationaux, notamment ceux pris au sein des Nations Unies et de l'Union européenne, nos associations demandent aux autorités françaises de : 1) Octroyer une protection aux ressortissants d'Haïti présents sur l'ensemble du territoire ; 2) Mettre un terme aux mesures privatives de liberté prises à leur encontre ; 3) Procéder à l'arrêt immédiat des expulsions vers Haïti.

<https://www.lacimade.org/crise-humanitaire-en-haiti-la-france-doit-cesser-dexpulser-les-haitien-nes/>

MEXIQUE

Les **migrants qui traversent le Mexique** en provenance d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale dans l'espoir de pouvoir rejoindre les États-Unis voyagent souvent dans des moyens de locomotion surchargés. Au début du mois, huit Guatémaltèques et un Hondurien sont morts dans **l'accident du minibus** qui les transportaient. Dans un accident d'autobus transportant des migrants venant d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, 15 personnes ont été blessées, dont cinq sont dans un état critique, dans cet accident survenu dimanche 19 février 2023 sur une route entre les États d'Oaxaca et de Puebla. Le **bus transportait 45 personnes**, des migrants du Venezuela, de Colombie et d'Amérique centrale qui cherchaient à se rendre aux États-Unis, a indiqué lors d'une conférence de presse un fonctionnaire municipal de Puebla, Julio Huerta. Un Colombien de 56 ans figure parmi les victimes, selon le ministère des Affaires étrangères de Bogota. Trois Colombiens ont également été blessés et hospitalisés dans un état grave mais stable.

<https://www.ouest-france.fr/monde/mexique/au-moins-17-morts-dont-des-migrants-dans-un-accident-d-autobus-au-mexique-2b8af800-b151-11ed-9dce-00e6a0d5ca06>

PANAMA

Selon le gouvernement panaméen, près de 250 000 migrants et réfugiés ont traversé le pays en 2022, contre quelque 133 000 en 2021. Certains migrants se trouvent au Panama dans l'incapacité de payer le transport pour passer la frontière costaricaine. Et des fonctionnaires panaméens sont accusés d'en profiter. Le gouvernement du **Panama a lancé une enquête sur l'accueil des migrants alors que le pays est un passage presque obligé pour l'Amérique du Nord**, alerté par un **rapport accablant de l'ONU** en décembre 2022. Des migrants séquestrés dans les centres d'accueil, interdits de sortir jusqu'à leur transfert à la frontière costaricaine ; des conditions de vie précaires et insalubres dans ces centres, sans nourriture ni accès à l'eau potable ou aux services de santé. L'ONU avait posé un **ultimatum de 60 jours**, forçant les autorités locales à lancer une enquête sur ces conditions d'accueil. Des plaintes ont été déposées à propos du centre d'accueil de San Vincent, à la frontière avec la Colombie. Là, des fonctionnaires auraient demandé à des femmes et à des jeunes filles de payer de leur corps. Des violences sexuelles d'une part, mais aussi du travail forcé comme seul moyen pour ces migrants de poursuivre leur route. Mais quand ils dénoncent des abus, les migrants doivent rester dans le centre d'accueil où ils ont été maltraités, le temps que l'enquête soit menée. Une situation dangereuse qui finit par **décourager les victimes de porter plainte**.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230212-le-panama-ouvre-une-enqu%C3%AAt-sur-l-accueil-des-migrants-apr%C3%AAs-un-rapport-de-l-onu>